**RAPPORT DU PROGRAMME REDD+ (PIREDD EQUATEUR)**

#### **Période du 1er janvier au 30 juin 2020**

Table des matières

[1. Données clés du programme REDD+](#_Toc46963923)

[2. Résumé exécutif 2](#_Toc46963924)

[3. Brève présentation du programme 4](#_Toc46963925)

[**3.1.** **Objectif Général** 4](#_Toc46963926)

[**3.2.** **Objectifs spécifiques** 4](#_Toc46963927)

[**3.3.** **Résultats attendus du programme** 5](#_Toc46963928)

[**3.4.** **Contexte du rapport** 5](#_Toc46963929)

[4. Etat d’avancement des activités prévues dans le PTBA 2020 5](#_Toc46963930)

5. Etat d’avancement des résultats du Programme

136. Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI 20

[7. Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention 21](#_Toc46963933)

[8. Exécution financière 25](#_Toc46963934)

[9. Gestion participative 26](#_Toc46963935)

[10. Termes transversaux 26](#_Toc46963936)

[10.1. Gouvernance 26](#_Toc46963937)

[10.2. Genre 27](#_Toc46963938)

[10.3. Peuples Autochtones 30](#_Toc46963939)

[10.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.) 30](#_Toc46963940)

[10.5. Respect de normes environnementale et sociale 31](#_Toc46963941)

[**a)** **Etude d’impact environnementale et sociale** 31](#_Toc46963942)

[**b)** **Mesures prises afin d’assurer le respect de chacune des sauvegardes** 31](#_Toc46963943)

[11. Gestion des risques 33](#_Toc46963944)

[12. Illustration narrative spécifique 38](#_Toc46963945)

[13. Modalités de suivi 40](#_Toc46963946)

[14. Révisions programmatiques (le cas échéant) 43](#_Toc46963947)

[15. Auto-évaluation du programme 43](#_Toc46963948)

[16. Difficultés rencontrées et mesures prises 43](#_Toc46963949)

[17. Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme 44](#_Toc46963950)

[18. Conclusion et recommandations 44](#_Toc46963951)

# Données clés du programme REDD+

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Programme & Référence | Programme Intégré REDD pour un développement résilient basé sur des moyens d’existence durables dans la Province de l’Equateur- UNJP/DRC/070/UNJ-Global |
| Numéro de référence du Programme/MPTF | 00117600 |
| Localité, Secteur/Thème(s) du Programme | Terroirs villageois de 6 secteurs répartis dans 4 Territoires de la Province. Six thématiques, arrimées sur les piliers correspondants de la stratégie national REDD y sont abordées : Gouvernance, Aménagement du territoire, Démographie, Agriculture, Energie et Foresterie |
| Partenaires de mise en œuvre | WWF, MEDD (central et provincial), Exécutif provincial et Administrations provinciales connexes impliquées, Société Civile et secteur privé. |
| Organisation Responsable | FAO |
| Organisations de mise en œuvre | WWF |
| Budget du Programme (USD) | 10 millions |
| Durée totale programme (mois): | 48 mois |
| Date d’approbation du programme en COPIL FONAREDD (dd.mm.yyyy): | 27/08/2019 |
| Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy): |  |
| Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy): | 27-28 Novembre 2019 |
| Date de clôture originale (dd.mm.yyyy) | 26/08/2023 |
| Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy) | 26/08/2023 |
| Décaissements au 30/06/2020 en USD | 6 Millions USD |
| Dépenses globales (USD) au 31/12/2020 | 2 540 288.5 |
| Taux de consommation de la 1ère tranche | 42% |
| Date d’évaluation à mi-parcours le cas échéant | Rien à signaler |
| Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail : | Aritide Ongone Obame, Représentant de la FAO en RD Congo |

# Résumé exécutif

Le projet PIREDD Equateur est exécuté par la FAO qui en assure le lead en matière technique et fudiciaire, en partenariat et dans un contexte unifié d’un seul projet avec WWF, son principal partenaire d’exécution. Il a été officiellement lancé le 27 Novembre 2019 à Mbandaka. Un plan de travail assorti d’un budget annuel (PTBA) pour la préiode du 1er janvier au 31 Décembre 2020 a été approuvé par le premier COPIL tenu le 21 Mars, quand bien même que certaines actions préparatoires ont pu être exécutées en amont, depuis le premier transfert des fonds en août 2019.

De façon stratégique, la mise en œuvre des composantes du projet s’aligne à la fois sur les résultats et effets attendus de Programmes Intégrés REDD+, et sur les jalons de la lettre d’intention CAFI. Les réalisations du premier semestre 2020, au regard de six composantes du projet comprennent notamment :

**Gouvernance**

* Etablissement d’un état des lieux préliminaire des structures locales de gouvernance, associations et organisations paysannes de production vivrières ; suite à une revue documentaire, une reconnaissance et des consultations soutenues auprès des administrations et acteurs de terrain pour les 4 secteurs pilotes de la première année, 77 CLD et 14 structures apparentées à des terroirs villageois (requérant un appui technique) y ont été répertoriés ;
* Production des TDRs d’appel à propositions pour combler les lacunes et points faibles des 148 CLD, y compris les 4 CARG à créer au niveau des secteurs ;
* Identification participative des structures constituantes de la plate-forme multi-acteurs provinciale, en perspectives des réflexions prospectives à promouvoir, en synergie avec le CCPF, dans le cadre de l’environnement/forêts et du développement au niveau de la province mais aussi au niveau local dans le cadre des PDL ;
* Elaboration d’un document EIES assorti d’un mécanisme de recours et de gestion des plaintes liées au projet.

**Aménagement du territoire**

* Collecte et analyse de 223 cartes de planification des terroirs villageois et l’élaboration des TDRs pour l’établissement d’un protocole d’accord avec l’Administration locale de l’environnement afin de générer une cartographie de l’existant en matière d’aménagement du territoire ;
* Production des TDRs d’appel à propositions pour combler le Gap de 128 terroirs où des PLAT, assortis de PRGN consensuellement convenus avec les communautés locales sont attendus afin d’y asseoir, de façon rationnelle et sécurisée, les activités des composantes sectorielles ;
* Identification, suivant un criterium transparent préalablement défini, des villages cibles pour les activités sectorielles et évaluation d’accessibilité.

**Foresterie**

* Accompagnement, sous CLIP et cartographie participative, de 15 Communautés locales au travers des travaux préliminaires concourant, à terme, à la production des PSG de leurs CFCL foncièrement sécurisées par des titres appropriés : enquêtes socio-économiques selon genre (ASEG) et définition des priorités de développement ;
* Participation aux concertations en cours entre le programme APV-FLEGT/FAO-UE et REPALEF en vue d’une assistance financière pour la sensibilisation contre l’exploitation illégale et le partenariat à promouvoir entre communautés locales et exploitants artisanaux dans l’exploitation de 2 CFCL des PA sous gestion PSG ;
* Promotion de la participation des PA dans les échanges et discussions en cours sur la préservation et la gestion des zones des tourbières (Projet IKI FAO-PNUE) ;
* Debut de la mise en défens de 2040 hectares de savanes arbustives identifiées et géo- référenciées (secteur de Lusakani) pour leur reconstitution forestière naturelle.

**Agriculture**

* Renforcement des capacités de 8 agents IPAPEL et ITAPEL ;
* Identification, suivant des critères transparents et équitables préalablement définis, des fermiers pilotes dans le cadre de la promotion des cultures prennes (palmier, cacaoyer, caféier) sous exploitation familiale ainsi que des itinéraires techniques (agroforesterie, agriculture de conservation) sous PSE afin limiter les pressions de l’agriculture itinérante sur brulis en forêts naturelles ;
* Etablissement d’une pépinière de 10500 de palmier à huile pré-germés à Kalamba ;
* Installation, à titre démonstratif pilote (CEP), de 2 ha de parcs à bois (boutures de manioc) et des champs semenciers (cultures vivrières) dans les 4 secteurs à raison de 0.5 ha par secteur.

**Energie**

* Appui aux unités de production dans la fabrication de 250 foyers améliorés (10 % de la Cible) dans la zone pilote du projet et sensibilisation des associations des femmes pour leur commercialisation (*Lyembe monene, Ntondo, Lyense, Bikoro, Ngombe*) ;
* Prospection et identification des sites de boisements énergétiques dans les terroirs villageois déjà planifiés de la zone du projet (1358 ha identifiés), soutenue par le CLIP.

**Planning familial**

* Appui à l’organisation de l’atelier PROMIS dans la province et installation du CTMP-PF en mars 2020 : évaluation des besoins en contraceptifs et élaboration d’une feuille de route intérimaire pour le plaidoyer auprès des bailleurs des fonds ;
* Réalisation des enquêtes pour l’établissement de la situation de référence en matière de l’utilisation des méthodes contraceptives modernes dans deux de 4 zones de santé de la zone pilote du projet : Iboko et Ingende;
* Elaboration, en collaboration avec Programme National de la Santé de Reproduction (PNSR) provincial, des TDRs pour la formation des cliniciens (application des méthodes) et de leurs pairs pour la sensibilisation sur le planning familial.

# Brève présentation du programme

## **Objectif Général**

L’objectif général du projet est d’adresser les moteurs de déforestation et de promouvoir un développement résilient dans la province de l’Equateur (six secteurs pilotes et périphérie de la ville de Mbandaka) à travers ses six composantes de mise en œuvre : Gouvernance, Aménagement du territoire, Démographie, Agriculture, Energie et Foresterie.

## **Objectifs spécifiques**

* Promouvoir des structures locales de gouvernance aux différents échelons administratifs et territoriaux (terroirs, groupements, secteurs, territoires et province) consacrées, selon qu’il s’agit et qu’il convient, par des CLD, des CARG et une plateforme multi-acteurs provinciale de concertation pour impulser un développement basé sur des moyens d’existence durable à travers des PDL ;
* Assurer une meilleure planification de l’affectation et de l’utilisation des terres à usage communautaire des terroirs villageois (PLAT assortis de PGRN), dans une vision globale de l’aménagement du territoire pour une meilleure protection des zones forestières et des tourbières ;
* Agir à travers le planning familial pour un contrôle rationnel de la croissance démographique dont les effets impactent négativement les forêts et ses ressources ;
* Lutter contre les fronts de déforestation en forêts naturelles par la création des sources durables d’approvisionnement en bois de feu (boisement énergétique dans les savanes, mise en défens, etc. ), la promotion des foyers culinaires améliorés et le développement activités alternatives génératrices des revenus en milieu rural et péri-urbain ;
* Promouvoir des itinéraires techniques éprouvées pour une agriculture durable (agroforesterie, valorisation des jachères post-culturales) et de conservation (Agriculture Sans labour et ni Incinération-ASLI) ainsi que l’introduction des cultures de rente (Palmier, cacaoyer, caféier, etc.) permettant aux paysans d’accéder aux revenus réguliers et garantis à travers des systèmes d’épargne et crédits garantis et/ou assortis des conditionnalités en matière environnementale (AVEC, Caisse de résilience, etc.) ;
* Faciliter l’accès des communautés locales (Bantous et PA) à la gestion des forêts, par l’obtention des concessions forestières des communautés locales (CFCL), aux fins d’une sécurisation foncière et d’un développement local durable sous-tendu par des plans simples de gestion (PSG).

## **Résultats attendus du programme**

**Résultat 1 :** La gouvernance est améliorée à travers le renforcement des capacités des services techniques décentralisés (Ministères de l’agriculture, du développement rural et de l’environnement) et la mise en place des structures communautaires locales de gestion représentées selon les cas, par des Comités Locaux de Développement (CLD), Conseils Agricoles et Ruraux de Gestion (CARG) et des Associations et organisations paysannes (AP/OP) **(Pilier : Gouvernance)**

**Résultat 2 :** Les activités humaines à l’échelle du territoire sont planifiées et optimisées de façon à réduire la pression sur les forêts et en respectant les droits et besoins en terres des communautés locales **(Pilier : Aménagement du territoire)**

**Résultat 3 :** Les stocks de carbone forestier et les zones de tourbières sont sauvegardés grâce à la promotion de la foresterie communautaire, la Conquête et la Reforestation des savanes et des zones anthropiques des concessions forestières des communautés locales **(Pilier : Foresterie)**

**Résultat 4 :** L’agriculture sédentaire est développée via les paiements pour services environnementaux au travers des modèles viables et durables en zones de savanes et dans les jachères post-culturales pour limiter l’agriculture itinérante sur brulis en forêts naturelles et augmenter les revenus des populations grâce au développement des filières agricoles **(Pilier : Agriculture)**

**Résultat 5:** La production de bois énergie est faite à partir des sources durables d’approvisionnement (hors forêts naturelles), dans des boisements établis en périphérie des grands centres de peuplement et dans les savanes et les alentours des habitations en milieux ruraux **(Pilier : Energie)**

**Résultat 6:** Les populations locales et peuples autochtones ont accès à l’information et aux services de planning familial (éducation, promotion de l’entreprenariat féminin, coopérative agricole) **(Pilier : Démographie)**

## **Contexte[[1]](#footnote-1) du rapport**

Le présent premier rapport semestriel de 2020, couvrant la période allant de janvier à juin 2020. Cette période fait suite à une phase de préparation enclenchée dès la date d’approbation du programme en COPIL FONAREDD le 27/08/2019 : formalisation des accords de collaboration FAO-WWF, acquisition des matériels et équipements, organisation de l’atelier de lancement (27-28 Novembre 2019), recrutement du staff technique de terrain, collecte des données de base permettant d’établir la situation de référence (Novembre 2019), etc.

# Etat d’avancement des activités prévues dans le PTBA 2020

Tableau 1 - Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités prévue dans le PTBA** | **Activités réalisées** | **Résultats attendus** | **Résultats atteints** | **Degré de réalisation en %** | **Sources de vérification** | **En cas d’une réalisation ≤ à 100%, activités prévues pour plus tard/ou commentaires** |
| 1. **Composante Gouvernance** | | | | | | |
| 1.1 *Fondation/refondation et renforcement des capacités d'une plateforme de concertation multi-acteurs faîtière au niveau de la Province, y compris du Conseil Consultatif Provincial des Forêts* | Identification des structures constituantes de la plateforme | Effectivité opérationnelle de la plate-forme | Plate-forme en constitution | 50 % | Liste des structures constitutives (juin 2020) | -Liste nominative des délégués des structures (Août 2020)  -Réunion prise de contact (Août 2020) ;  -Thématiques de partage identifiées  (Septembre 2020) ;  - Organisation des séances de partage et de travail (Décembre 2020) |
| -Synergie et partenariat pour opération-nalisation CCPF | Intégration aux échanges de la plateforme | Synergie et partenariat amorcés | 30 % | CR atelier WWF sur la gouvernance (mai 2020) | -Réflexions sur moteurs de déforestation, enjeux de gestion CFCL et des tourbières (Décembre 2020) ;  -Renforcement des capacités à distance des acteurs (Décembre 2020) |
| 1.2. *Opérationnalisation d’un Système de gestion des Plaintes et Recours, y compris du Système d'Information sur les Sauvegardes liés au mécanisme REDD+.* | -Contenu et montage opérationnel  du système ;  - éléments de sauvegarde  liés à la REDD intégrés dans EIES | Effectivité opérationnelle | -Draft EIES assorti du mécanisme des plaintes | 50 % | Doc. EIES assortis d’un mécanisme de gestion des plaintes sous draft avancé | -Validation et sensibilisation (Sept2020)  -déploiement progressif sur le terrain (Protocoles d’accord)  Décembre 2020 |
| 1.3. *Fondation/refondation et opérationnalisation des Comités Locaux de Développement (CLD) à l’échelle des terroirs villageois et des CARG au niveau des secteurs et Territoires participants.* | Relevé des CLD et structures apparentées dans la zone pilote d’intervention effectué | 225 CLD attendus pour la zone pilote d’intervention (4 secteurs) | 77 CLD et 14 structures apparentées (à refonder) recensés dans la zone pilote et aucun CARG fonctionnel identifié | 40 % | Rapport mission de reconnaissance d’Avril 2020 | Poursuivre le relevé par des consultations auprès des administrations locales |
| Termes de référence pour appel à proposition (4 secteurs pilotes) pour établir des structures de gouvernance locale produits | -Au moins 100 (sur les 148 du GAP actuel, incluant les structures à refonder) CLD mis en place dans la zone pilote du projet ;  -4 CARG établis au niveau de secteurs et 1 redynamisé (Territoire de Bikoro) | Pas de nouveaux CLD et aucun CARG installés  TDRS appels à proposition produits | 0% | TDRs appels à propositions | Lancement appels à propositions  (Juillet-Aout 2020)  Identification et Recrutement des prestataires des services (Septembre 2020)  Lancement des travaux de terrain et sensibilisation : exécution LoA  (Décembre 2020) |
| 1.4.*Appui à une émergence interne et locale des Organisations Paysannes et à leur engagement actif dans les CLD ainsi que dans la planification et gestion au niveau des terroirs.* | Relevé partiel des Organisations paysannes (OP) existantes | 23 groupements de 4 secteurs pilotes disposent des OP | Identification partielle des OP lors de la mission de reconnaissance (Avril 2020) | 20 % | Rapport mission de reconnais-sance d’Avril 2020 | Poursuivre la documentation et le relevé des OP de la zone pilote auprès de l’administration à Mbandaka (Août 2020)  Sessions locales de renforcement des capacités des OP existantes  (Octobre 2020)  Appui à l’émergence de nouvelles OP (Décembre 2020) |
| **2. Composante Aménagement du Territoire** | | | | | | |
| *2.1.Appui à l’élaboration participative des plans d’aménagement au niveau de terroirs villageois, de secteurs et des territoires ciblés sur base des orientations d'aménagement de territoire au niveau provinciale* | Collecte des cartes de terroirs villageois antérieurement planifiés (l’existant) | Collecter les 226 cartes des terroirs déjà planifiés (l’existant) | 223 cartes de terroirs villageois collectés sur les 226 supposées existantes | 99 % | Liste des cartes collectées et Shapes files | Compléter la collecte des cartes des terroirs déjà planifiés auprès des partenaires y ayant été impliqués (Août 2020) |
| TDR de cartographie de l’état des lieux de l’aménagement du territoire dans 4 secteurs pilotes produits | Cartographie de l’existant en matière d’AT | Une cartographie de l’existant en matière de l’AT établie | 0% | Produits cartographiques de la LoA avec la CPE | Conclure LoA avec la Coordination Provinciale à l’Environnement (CPE)- Août 2020  Production d’une cartographie de l’existant en matière de l’AT pour les 4 secteurs pilotes ventilée en groupements (octobre 2020) |
| TDRS appels à proposition pour PLAT dans les terroirs villageois de 4 secteurs pilotes produits | Au moins 100 (sur 128 du gap actuel) terroirs villageois disposent de PLAT assortis de PGRN foncièrement sécurisés | Aucun terroir villageois planifié | 0 % | Copie TDRs appel à propositions | Lancement appels à propositions (Juillet-Aout 2020)  Identification et Recrutement prestataires des services (Septembre 2020)  Lancement des travaux de terrain et sensibilisation (Décembre 2020) |
| *2.2. Elaboration participative des plans simples de gestion visant l’utilisation rationnelle des ressources d’un terroir (****activité transférée à la composante Foresterie****)* | Enquêtes socio-économiques (ASEG) lancées pour les CFCL disposant de titres | 14 CFCL disposant des titres sont enquêtées | 14 CFCL avec enquêtes en cours | 100 % | 15 Rapports d’enquêtes attendus | Compilation données enquêtes et production rapports (Octobre 2020) |
| Cartographie participative réalisée dans 14 terroirs disposant de CFCL | Micro-zonage participatif et inventaires multi-ressources dans 15 CFCL disposant de titres | 14 Terroirs cartographiés | 50% | 15 cartes de micro-zonage participatif et rapports inventaires multi-ressources des CFCL produites | Réalisation des inventaires multi-ressources et élaboration des cartes dans 15 CFCL (décembre 2020) |
| Définition et identification participatives des priorités de développement dans 14 CFCL disposant de titres | Définition et identification participatives des priorités de développement dans 15 CFCL disposant de titres | 14 Terroirs disposant chacun d’un PDL | 50% | Liste des Priorités de développement pour les 14 CFCL abordées | Compléter les enquêtes (ASEG) et réaliser des inventaires multi-ressources dans les 15 CFCL abordées dans l’année (Décembre 2020) |
| *2.3. Revue prospective de l’aménagement et macro-zonage à l’échelle de la province par rapport aux enjeux de la préservation des tourbières.*  *(****activité coordonnée conjointement par FAO et WWF****)* | Plate-forme de concertation multi-acteurs en constitution | Production d’un document d’étude d’aménagement basée sur les priorités de développement de la province | Non encore abordée (en attente de l’opérationnalisation de la plateforme multi-acteurs et de la constitution des groupes thématiques de travail) | 0% | Rapports des sessions thématiques de travail  Document d’étude d’aménagement | -Revue des potentialités de développement de la province et définition des priorités et cartographie des pools de développement (Décembre 2020)  -Production, par un consultant national recruté, d’un document d’étude d’aménagement basée sur les priorités de développement de la province (Décembre 2020) |
| 1. **Composante Démographie-Planning Familial (quelques activités réalisées non expressément reprises dans le PTBA 2020)** | | | | | | |
| **3.1***. Appui aux services de planning familial des 6 secteurs ciblés et acquisition des intrants, sur base de la Stratégie Nationale de Planning Familial* | Quelques intrants contraceptifs déjà disponibles | Pourvoir l’utilisation des intrants sur l’ensemble de Zones de santé comprises dans l’hinterland du projet | Aucun déploiement effectué en attendant de former les cliniciens et leurs pairs pour la sensibilisation | 0 % | Plans et listes de distribution des intrants aux bénéficiaires | Assurer la formation des cliniciens et de leurs pairs dans les différentes zones de santé de l’hinterland du projet (Octobre 2020)  Lancer la distribution des intrants dans quelques zones de santé (Décembre 2020) |
| Institutionnalisation et mise en place en Mars 2020 du CTMP  (Organisation atelier PROMIS) | CTMP installé et opérationnelle | CTMP opérationnel depuis mars sous la coordination et avec l’appui de la FAO | 100 % | Rapport de l’atelier de mise en place du CTMP | Organisation des réunions statutaires et périodiques (Décembre 2020) |
| Réalisation des enquêtes de base pour établir la situation de référence en matière de recours aux contraceptifs modernes | Réaliser des enquêtes dans les 4 zones de santé de 4 premiers secteurs pour la première année | Enquêtes réalisées dans 2 zones de santé (Iboko et Ingende) en avril 2020 | 50 % | Rapport de la mission d’enquêtes (Avril 2020) | Poursuivre finaliser les enquêtes dans les deux zones de santé restantes (Bikoro et Tondo)  (Octobre 2020) |
| Draft des TDRs de formation dans les 4 zones de santé pilotes produits | La formation des cliniciens et de leurs paires en vue de l’application des méthodes contraceptives modernes est assurée | RAS | 0% | Rapports des sessions de formation à produire | Compte tenu des coûts élevés de ces formations, déléguer le travail aux médecins chefs de zone de santé pour une prestation de proximité (Octobre 2020) |
| *3.2. Appui à une éducation de masse (alphabétisation, éducation environnementale, etc.), préférentiellement orientée vers des groupes vulnérables (Femmes, Enfants, PA)* | Sensibilisation sporadique sur l’environnement lors de la mission de reconnaissance et des missions de terrain ainsi que des ateliers dans lesquels la cible participe | L’éducation de masse sur l’environnement des couches marginalisées et défavorisées est assurée  (activité non budgétisée quoique repris dans le PTBA) | RAS | **≤** 10% | Rapports des missions et ateliers organisés | L’inscrire dans le PTBA du prochain exercice |
| **3.3**. *Prestations pour des séances de démonstration culinaires et d’éducation nutritionnelle visant à pour combattre malnutrition et la sous-alimentation en milieux ruraux.* | RAS | Des démonstrations culinaires et d’éducation nutritionnelle visant à combattre malnutrition et la sous-alimentation en milieux ruraux sont réalisées | RAS | 0% | Rapports des séances de démonstration culinaire à produire | Identifier les villages accusant une malnutrition et proposer un plan de déploiement pour les démonstrations  (Septembre 2020)  Recruter les spécialistes et lancer des séances de démonstration culinaire sur le terrain. (décembre 2020) |
| 1. **Composante « Forêts »** | | | | | | |
| 4.1. *Sensibilisation et renforcement des capacités des services techniques étatiques décentralisés et des partenaires locaux de mise en œuvre sur la foresterie communautaire et la restauration des forêts* | Organisation des CLIP et sensibilisation des communautés engagées dans l’obtention des titres CFCL sur la gestion de gestion intégrée des ressources forestières | 20 dossiers engagés validés par les administrations locales, permettant un accompagnement pour l’octroi des titres | 10 dossiers engagés validés par les administrations locales | 50% | Actes de consentement Clip  Rapports des missions de terrain | Poursuivre l’accompagnement de 10 autres communautés engagées (Octobre 2020)  Accompagner les 20 dossiers validés des communautés engagées dans l’obtention des titres (Décembre 2020) |
| 4.2 *Analyse et développement des marchés (ADM) pour la planification et développement des petites entreprises forestières* | RAS | Production d’un document d’analyse et de développement des filières PFNL dans 20 concessions forestières des communautés locales disposant des titres valides | RAS | 0 % | RAS | A amorcer au second semestre après les enquêtes socioéconomiques et inventaires multi-ressources  (Décembre 2020) |
| 1. **Composante Agriculture** | | | | | | |
| 5.*1 Renforcement des capacités des agronomes de secteurs et les communautés locales dans la mise en place de parc bois, parcelles semencières sous accompagnement des services du Ministère de l’agriculture* | Formation des agents-agronomes de secteurs pour encadrer et accompagner les communautés cibles | 8 agents (IPAPEL et ITAPEL, CPE) sont formés et mis à l’œuvre ; | 8 agents-agronomes de secteurs formés et accompagnent les chefs de base dans leurs actions sur le terrain | 100 % | Rapport de formation | Poursuite de la formation des agents provinciaux et territoriaux durant le second semestre. Il en est de même pour le programme de renforcement des capacités des agronomes et le rapport d’appui à la promotion des cultures vivrières. (Décembre 2020) |
| Renforcement des capacités des acteurs territoriaux, animateurs ruraux, leaders OP et fermiers pilotes | Au moins 100 personnes bénéficient de ce renforcement des capacités (agronomes territoriaux, animateurs ruraux, leaders OP et fermiers pilotes | RAS | 0% | Rapports y afférents à produire |  |
| Installation des parcs à bois pour le manioc et des parcelles semencières de démonstration (maïs arachide et niébé) | Au moins 2 ha de parcs à bois établis à titre démonstratif pour le manioc dans les 4 secteurs pilotes : Ekonda, Bokatola, Lac Ntomba, et Elanga | 2 ha de parc à bois (manioc) et parcelles semencières démonstratifs installés | 100 % | Rapports d’exécution d’étape | Etendre éventuellement l’activité au courant du second semestre vers les autres secteurs du projet |
| ***5.2****. Promotion des itinéraires techniques pour une agriculture durable et de conservation au niveau des terroirs villageois ainsi que dans les zones de développement rural des concessions forestières aménagées.* | Collecte de données de base auprès de fermiers pilotes potentiels en perspectives des contrats PSE | Signature de 100 contrats PSE pour inciter à la sédentarisation agricole en zone de savanes et jachères. | Collecte des données de base pour un choix transparent et équitable des fermiers pilotes | 0 % | RAS | La sélection et la contractualisation sous PSE avec les 100 fermiers pilotes se feront au second semestre. |
| Identification des sites pour l’établissement de CEP dans 4 secteurs au titre de démonstration | 4 CEP installés dans chacun de 4 secteurs pilotes du programme (vulgarisation et l’adoption des pratiques et techniques agricoles respectueuses de la forêt) | Sites pilotes identifiés | 30 % | Rapports des missions d’identification | Activités à poursuivre et à consolider au cours du second semestre |
| Redynamisation des groupes de femmes productrices de la chikwangue améliorée | 8 groupes de femmes auparavant appuyés sont redynamisés | Identification et choix préliminaire des 8 groupes de femmes productrices de la chikwange améliorée | 30 % | Rapports des missions d’appui | Activités à poursuivre et à consolider au cours du second semestre |
| Identification et formation des femmes de villages sélectionnés et représentatifs pour la formation sur la chikwangue améliorée | Formation des femmes de 10 associations féminines sur la fabrication de la chikwangue améliorée, soit 300 femmes bénéficiaires. | Choix des villages et groupes cibles en cours | 15 % | Rapports des missions d’identification | Activités à poursuivre et à consolider au cours du second semestre |
| *5.3**Appui au développement des filières des cultures vivrières et de rente (café, cacao, palmier)* | Collecte de données de base permettant l’introduction des variétés améliorées des cultures de rente dans la zone du projet. | Au moins 1000 ha établis en cultures de rentes (cacaoyer, palmier à huile, caféier) dans la zone du projet | Installation d’une pépinière de 10500 plants de palmier à huile dans la Base de Kalamba | 0 | Rapports d’étape et des missions de suivi | Cet appui à l’introduction des cultures de rentes (cacaoyer, palmier à huile, caféier) dans les secteurs ciblés se poursuivra au second semestre par les activités de plantation. |
| 1. **Composante Energie** | | | | | | |
| *6.1**Assurer l’efficacité et l’efficience énergétique pour des besoins domestiques par la promotion et la vulgarisation en amont, des meules de carbonisation et en aval, des foyers culinaires améliorés.* | Sessions de prise de contacts et de sensibilisation des réseaux des femmes à la commercialisation des foyers culinaires améliorés. | Au moins 18 sessions de sensibilisation organisées dans les 6 secteurs de la zone du projet | Des sessions de sensibilisations sporadiques réalisées | 15 % | Rapports des missions de sensibilisation | Activités à poursuivre et à consolider au cours du second semestre |
| Appui aux unités de production de foyers culinaires améliorés (*Iyembe monene, Ntondo, Iyense, PA, Bikoro, Ngombe)* | 2500 foyers culinaires produits et mis sur les marchés | 250 foyers améliorés, produits. | 10 % | Relevés de production dans les villages concernés | Activités à poursuivre et à consolider au cours du second semestre et les années à venir |
| 6.2*Mise en place des boisements énergétiques sous PSE dans les savanes, les espaces péri-urbains en recourant aux fermiers pilotes de la zone du programme.* | Identification, des savanes propices au reboisement (1358 ha identifiés et géo- référenciés)  Sensibilisation et réalisation CLIP et leur engagement aux travaux (reboisement et protection des sites reboisés) | 1000 ha au moins de boisements énergétiques établis en savanes rurales et espaces péri urbains disponibles. | Actions préparatoires (identification des sites, CLIP, etc.) amorcées | 20 % | Données référenciées | Mise en place planifiée au second semestre. Matériel des pépinières et autres intrants attendus à la fin de ce mois. |
| 6.3. *Mise en défens sur 2000 ha des savanes arbustives et arborées en vue de reconstitution naturelle des forêts susceptibles de soutenir, de façon durable, la production de bois-énergie.* | Identification et géo-référenciation de 2040 ha des savanes propices à la mise en défens dans le secteur de Lusakani  Sensibilisation et réalisation CLIP pour consentement des communautés concernées et leur engagement à l’activité | 2000 ha de savanes arbustives et arborées mis en défens | Actions préparatoires (identification des sites, CLIP, etc.) amorcées | 100 % | Liste de savanes identifiées et géo-référenciées disponible | Poursuite de la surveillance et protection contre le feu durant le second semestre. |
| *6.4. Appui au développement d’une filière bois énergie basée sur la traçabilité et assise sur fiscalité différenciée qui décourage l’exploitation dans les forêts naturelles et les sources d’approvisionnement non durables.* | RAS | Mise en place d’un registre de boisements énergétiques facilitant l’application d’une fiscalité préférentielle et différenciée qui avantage les produits provenant des sources durables | RAS | 0 | RAS | Planifiée au second semestre suite aux enquêtes socioéconomiques |
| *6.5. Appui à la gestion des revenus communautaires générés grâce aux PSE* | RAS | Production d’un document stratégique pour la gestion des revenus communautaires générés grâce aux PSE | RAS | 0 | RAS | Planifiée au second semestre suite aux enquêtes socioéconomiques |

# Etat d’avancement des résultats du Programme

Tableau 2 - Cadre de résultats du programme

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Effet 1 :** Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d’existences des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées (femmes, peuples autochtones, etc.) | | | | | | | | | | Ajustement de la cible (cas échéant) |
| Résultats | Indicateurs | Baseline | | | Cibles | | Résultats | | Commentaires |  |
| Valeur | Année | Source | 2020 | 2021 | 2020 | 2021 |  |  |
| **Résultat 1.1** L’agriculture sédentaire est développée via les paiements pour services environnementaux au travers des modèles viables et durables en zones de savanes et dans les jachères post-culturales pour limiter l’agriculture itinérante sur brulis en forêts naturelles et augmenter les revenus des populations grâce au développement des filières agricoles (**Pilier : Agriculture**) | | | | | | | | | | |
| 1.1.1. Pratiques agroforestières adoptées sur 2000 ha | Superficie (ha) en agroforesterie dans les savanes et jachères post-culturales | N.D | N.D | N.D | 1000 ha | 1000 ha | 0 ha | N/A | Résultats mi- exercice. Lancement au second semestre 2020 des 1000 ha |  |
| 1.1.2 promotion des cultures pérennes (palmier, cacaoyer, caféier) sur 3000 ha | Superficie (ha) mise sous cultures pérennes | N.D | N.D | N.D | 1000 ha | 2000 ha | 0 ha | N/A | Résultats mi- exercice. Lancement au second semestre 2020 sur 1000 ha |  |
| 1.1.3 Promotion des itinéraires techniques éprouvées pour une agriculture durable et de conservation | Superficies (ha) de terre mises sous techniques et des bonnes pratiques permettant d’améliorer les performances des cultures vivrières | N.D | N.D | N.D | N/A | N/A | N/A | N/A | Pris en compte antérieurement |  |
| 1.1.4. impacts locaux du  développement des filières agricoles | Nombre des bénéficiaires (ménages, fermiers, Femmes, PA, etc.) directs et indirects du développement des filières agricoles | N.D | N.D | N.D | 500 ménages | 1000  Ménages | N.D | N.D | 500 ménages : année 1  1000 ménages : année 2  2000 ménages :  année 3  **N.B** 8 personnes par ménage en moyenne |  |
| Taux d'augmentation des revenus monétaires et non monétaires des bénéficiaires directs par type de cibles | N.D | N.D | N.D | N.D | N.D | N.D | N.D | Enquêtes de référence permettant de mesurer le changement |  |
| **Effet 2 :** *Réduction de la part de bois-énergie non-durable* | | | | | | | | | | |
| **Résultat 2.1** La production de bois énergie est faite à partir des sources durables d’approvisionnement (hors forêts naturelles), dans des boisements établis en périphérie des grands centres de peuplement et dans les savanes et les alentours des habitations en milieux ruraux **(Pilier : Energie)** | | | | | | | | | | |
| **2.1.1** Superficies de bois énergie issus de plantations sous PSE | Nombre ha de plantation énergétique en plein et en agroforesterie réalisé | N.D | N.D | N.D | 1000 ha | 1000 ha | 0 | - | Résultats mi- exercice/parcours Lancement au second semestre 2020 sur 1000 ha |  |
| **2.1.2** Ménages ruraux ayant adopté les foyers culinaires améliorés | Nombre de ménages ayant opté pour les foyers améliorés | N.D | N.D | N.D | 500 | 1000 | 0 | - | Résultats mi- exercice/parcours Lancement au second semestre 2020 |  |
| **2.1.3** Foyers culinaires améliorés produits et effectivement utilisés | Nombre de foyers améliorés produits et effectivement utilisés | N.D | N.D | N.D | 2500 | 2500 | 250 | - | Résultats mi- exercice/parcours Poursuite au second semestre 2020 |  |
| **Effet 3 :** *La déforestation et la dégradation issue de l’exploitation des forêts est réduite grâce à une gestion plus durable.* | | | | | | | | | | |
| **Résultat 3.1** Les activités humaines à l’échelle du territoire sont planifiées et optimisées de façon à réduire la pression sur les forêts et en respectant les droits et besoins en terres des communautés locales **(Pilier : Aménagement du territoire)** | | | | | | | | | | |
| **3.1.1** Revue prospective de l’aménagement du territoire et macro-zonage réalisés à l’échelle de la province par rapport aux enjeux de la préservation des tourbières et estimation des tendances de la déforestation dans la zone du projet avec l'assistance du SNSF (NRF et MRV) | Nombre des réunions tenues dans le cadre de la plateforme multi-acteurs et groupes de travail | 0 | 2020 | Projet | 6 | A voir | 0 | - | Résultats mi- exercice/ parcours Exécution prévue au second semestre 2020.  Partenariat pour gestion des tourbières en cours de négociation avec implication des PA (Projet IKI FAO-PNUE) |  |
| 3.1.2 Plans locaux d'affectation des terres (PLAT) produits à l'échelle de terroirs ou de groupements villageois et cartographiés, approuvés par les instances compétentes (et progressivement et respectivement fédérés à l'échelle des secteurs et de territoires pour alimenter le PPAT à l'échelle de province. | Nombre de PLAT produits, cartographiés et approuvés | 226 | 2017 | Partenaires | 128 | A voir | 0 | - | Travaux prévus dans le cadre des appels à propositions à lancer au cours du prochain semestre, incluant PGRN des terroirs abordés |  |
| 3.1.3 plans simples de gestion des CFCL ou des plans de gestion des ressources naturelles des terroirs produits de manière participative et mis en œuvre à titre pilote | Nombre des PSG produits pour les CFCL | 0 | 2020 | Projet | 15 (WWF) | A voir | 0 | - | Travaux préliminaires amorcés par WWF pour les 15 CFCL  Deux PSG en négociation avec le projet FLEGT (FAO-UE) pour CFCL des PA |  |
| **Résultat 3.2** Les stocks de carbone forestier et les zones de tourbières sont sauvegardés grâce à la promotion de la foresterie communautaire, la Conquête et la Reforestation des savanes et des zones anthropiques des concessions forestières des communautés locales **(Pilier : Foresterie)** | | | | | | | | | | |
| **3.2.1** Forêts sous gestion communautaire ou de CFCL | Nombre de CFCL disposant des titres | 26 | 2020 | Site WEB du MEDD | 20 | A voir | 0 | - | Accompagnement sous CLIP en cours avec 10 communautés.  Poursuite au second semestre pour 10 autres et réalisation des travaux préliminaires pour PSG |  |
| **3.2.2** Terres mises en défens en vue de la reconstitution naturelle (à travers la régénération naturelle ou la reforestation) | Superficies (ha) de savanes mises en défens | N.D | N/A | N/A | 2000 ha | A voir | 2040 ha  identifiés | - | Travaux d’identification des sites sous CLIP réalisés  dans le secteur de Lusakani  Travaux de mise en défens prévus au cours du prochain semestre |  |
| **3.2.3** Savanes reboisés | Superficies (ha) de savanes reboisées | N.D | N/A | N/A | 1000 ha | A voir | 0 | - | Travaux d’identification sous CLIP des sites potentiels en cours.  Travaux de reboisement prévus pour le prochain semestre |  |
| **Résultat 3.3** L’agriculture sédentaire est développée via les paiements pour services environnementaux au travers des modèles viables et durables en zones de savanes et dans les jachères post-culturales pour limiter l’agriculture itinérante sur brulis en forêts naturelles et augmenter les revenus des populations grâce au développement des filières agricoles **(Pilier : Agriculture**)**(Cfr Supra)** | | | | | | | | | | |
| **Résultat 3.4** La production de bois énergie est faite à partir des sources durables d’approvisionnement (hors forêts naturelles), dans des boisements établis en périphérie des grands centres de peuplement et dans les savanes et les alentours des habitations en milieux ruraux **(Pilier : Energie) (Cfr Supra)** | | | | | | | | | | |
| **Effet 5. Les activités humaines sont mieux planifiées permettant une optimisation de l'utilisation de l'espace et une diminution de l'impact sur les forêts** | | | | | | | | | | |
| **Résultat 5.1.** Les activités humaines à l’échelle du territoire sont planifiées et optimisées de façon à réduire la pression sur les forêts et en respectant les droits et besoins en terres des communautés locales **(Pilier : Aménagement du territoire) (Cfr Supra)** | | | | | | | | | | |
| **Résultat 5.2.** L’agriculture sédentaire est développée via les paiements pour services environnementaux au travers des modèles viables et durables en zones de savanes et dans les jachères post-culturales pour limiter l’agriculture itinérante sur brulis en forêts naturelles et augmenter les revenus des populations grâce au développement des filières agricoles **(Pilier : Agriculture) ) (Cfr Supra)** | | | | | | | | | | |
| **Résultat 5.3**. La production de bois énergie est faite à partir des sources durables d’approvisionnement (hors forêts naturelles), dans des boisements établis en périphérie des grands centres de peuplement et dans les savanes et les alentours des habitations en milieux ruraux **(Pilier : Energie) (Cfr Supra)** | | | | | | | | | | |
| **Effet 6.** Les ***droits fonciers*** permettent l’évolution durable de l’exploitation forestière et agricole | | | | | | | | | | |
| **Résultat 6.1.** Les activités humaines à l’échelle du territoire sont planifiées et optimisées de façon à réduire la pression sur les forêts et en respectant les droits et besoins en terres des communautés locales **(Pilier : Aménagement du territoire) (Cfr Supra)** | | | | | | | | | | |
| **Effet 7.** La pression humaine sur les forêts, liée aux phénomènes migratoires et à la ***dynamique démographique*** est réduite | | | | | | | | | | |
| **Résultat 7.1.** Les activités humaines à l’échelle du territoire sont planifiées et optimisées de façon à réduire la pression sur les forêts et en respectant les droits et besoins en terres des communautés locales **(Pilier : Aménagement du territoire) (Cfr Supra)** | | | | | | | | | | |
| **Résultat 7.2.** L’agriculture sédentaire est développée via les paiements pour services environnementaux au travers des modèles viables et durables en zones de savanes et dans les jachères post-culturales pour limiter l’agriculture itinérante sur brulis en forêts naturelles et augmenter les revenus des populations grâce au développement des filières agricoles **(Pilier : Agriculture** | | | | | | | | | | |
| **Résultat 7.3.** Les populations locales et peuples autochtones ont accès à l’information et aux services de planning familial (éducation, promotion de l’entreprenariat féminin, coopérative agricole) **(Pilier : Démographie)** | | | | | | | | | | |
| **7.3.1** Un Comité Technique Multisectoriel Permanent de Planning familial est mis en place et fonctionnel | Session d’installation officielle (mars 2020) | 0 | 2019 | Rapport mars 2020 | N/A | N/A | N/A | N/A | Comité installé et fonctionnel |  |
| **7.3.2 S**ervices de planning familial constitués de 6 secteurs ciblés appuyés sur base de la Stratégie Provinciale et opérationnels | Nombre de services de planning familial constitués | N.D | N.D | N.D | N.D | N.D | N.D | N.D | En attente de la formation |  |
| **7.3.3** Population cible ayant été sensibilisée et/ou formée et ayant accès aux intrants du planning familial | Proportion de la population sensibilisée et formée sur le PF | N.D | N.D | N/A | N.D | N.D | N.D | N.D | En attente de la formation |  |
| **7.3.4** Pairs formés et opérationnels ainsi que d’hommes et de femmes, ayant reçu des formations sur le planning familial moderne et accédant aux intrants | Nombre des pairs formés et opérationnels  Nombre de personnes (hommes et femmes) ayants accès aux services de PF | N.D | N.D | N/A | N.D | N.D | N.D | N.D | En attente de la formation et d’allocation budgétaire (non prise en compte dans le PTBA 2020) |  |
| **Effet 8.** La ***bonne gouvernance*** est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l’information, la consultation, la participation et l’appropriation de toutes les parties prenantes. Cela inclut également l’approche genre qui garantit l’équilibre entre les hommes et les femmes.(**Pilier Gouvernance)** | | | | | | | | | | |
| **Résultat 8.1.** La gestion de l’espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés est renforcée au travers de l’opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multisectorielles pertinentes au mandat élargi. | | | | | | | | | | |
| **8.1.1** Structures locales de gouvernance (359 CLD au niveau des terroirs villageois et 6 CARG au niveau des secteurs et 1 CARG pour le territoire de Bikoro) crées ou renforcées, dans lesquelles les femmes et peuples autochtones sont représentées à au moins 40%, y compris de plans de développement des entités, aux divers échelons administratifs, produits et mis en œuvre. | Nombre de structures locales mise en place et fonctionnelles | 165 CLD  1 CARG au niveau de Bikoro | 2017 | Prodoc | 148 CLD  4 CARG | A voir | 0 | N/A | Travaux prévus dans le cadre des appels à proposition et LoA à exécuter au cours du second semestre. |  |
| **8.1.2** une plateforme de concertation multi-acteurs faîtière, aux mandats élargis, est mis en place au niveau de la Province et opérationnelle. | Une Plate-forme constituée et opérationnelle assortie de groupes thématiques de travail | 0 | 2017 | Prodoc | 1 plate-forme assortie  de groupes thémati-ques de travail | N/A | 0 | N/A | Structures constitutives de la plate-forme identifiées  Nomination des membres et opérationnalisation prévues pour le prochain semestre |  |
| **8.1.3** Système de gestion des Plaintes et Recours, y compris d'Information sur les Sauvegardes liés au mécanisme REDD+ aux divers échelons des entités administratives est mis en place et/ou renforcé et fonctionnel | Un système de gestion des plaintes et des recours mis en place et opérationnel | 0 | 2017 | Prodoc | 1 système  Fonction-nel en place | N/A | 0 | N/A | Draft en concertation et mesures de sauvegarde repris dans EIES |  |
| **8.1.4**  Organisations et associations paysannes (AP et OP) locales, nées et/ou redynamisées suite à l’émergence d'une dynamique interne de développement appuyées et activement engagées dans les CLD ainsi que dans la planification et gestion au niveau terroir et des ETD. | Répertoire des AP et OP existant dans la zone du projet et nouvelles émergeant | N.D | 2017 | Prodoc | Liste AP/OP existant et émergeant | N/A | 0 | N/A | Un répertoire dynamique est progressivement constitué en y intégrant des données collectées auprès des administrations locales compétentes |  |
| **8.1.5** Plans simples de gestion des CFCL ou des plans de gestion des ressources naturelles des terroirs produits de manière participative et mis en œuvre à titre pilote | Répertoire et bases des sur les PSG et PGRN produits et mis en œuvre | 0 | 2017 | Prodoc | 1 répertoire constitué et régulièrement mis à jour | N/A | 0 | N/A | Une base des données est produite pour inclure progressivement les nouvelles informations |  |
| **8.1.6** Plans de développement (provincial, territorial, des ETD et de terroirs) programmés produits et des contrats d'activités y liées signées. | Nombre des PDL produits pour les 4 secteurs pilotes et mis en œuvre | 0 | 2017 | Prodoc | 4 PDL des secteurs pilotes produits | 0 | N/A | N/A | TDRs prévus en vue de l’élaboration des PDL, tenant compte des enjeux de l’AT et de la REDD+, en capitalisant les différents acquis |  |

# Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI

Le Projet a contribué aux indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI dans les 3 composantes suivantes :

**Composante Gouvernance**

* 1. Nombre de structures locales de gouvernance ( 359 CLD au niveau des terroirs villageois et 6 CARG au niveau des secteurs et 1 CARG pour le territoire de Bikoro) crées ou renforcées, dans lesquelles les femmes et peuples autochtones sont représentées au dela de 40%, , aux divers échelons administratifs, produits et mis en œuvre: les TDR pour la mise en place des CLD ont été fanalisés et validés ;
  2. une plateforme de concertation multi-acteurs faîtière, aux mandats élargis, est mis en place au niveau de la Province et opérationnelle : Le Projet a déjà validé les TDR de la plate forme ;
  3. Un Système de gestion des Plaintes et Recours, y compris d'Information sur les Sauvegardes liés au mécanisme REDD+ aux divers échélons des entités administratives est mis en place et/ou renforcé et fonctionnel : Un mécanisme de gestion des plaintes a été déjà validé par la première réunion du COPIL ;
  4. Nombre d’Organisations et associations paysannes locales, nées et/ou redynamisées suite à l'émergence d'une dynamique interne de développement appuyées et activement engagées dans les CLD ainsi que dans la planification et gestion au niveau terroir et des ETD : Le Projet a planifié l’organisation de la des séances de renforcement des capacités des organisations des populations autochtones de la province de l’Equateur ;

**Composante Aménagement du territoire**

2.1. Revue prospective de l’aménagement du territoire et macro-zonage réalisés à l’échelle de la province par rapport aux enjeux de la préservation des tourbières et estimation des tendances de la déforestation dans la zone du projet avec l'assistance du SNSF (NRF et MRV) : le Projet a contribué aux consultations nationales dans le cadre des initiatives sur les tourbières dans le cadre de initiative FAO/PNUE appuyée par IKI ;

2.2. Nombre des plans locaux d'affectation des terres (PLAT) produits à l'échelle de terroirs ou de groupements villageois et cartographiés, approuvés par les instances compétentes (et progressivement et respectivement fédérés à l'échelle des secteurs et de territoires pour alimenter le PPAT à l'échelle de province : des TDR pour lancer les appels à manifestation d’intérêt (AMI) pour la mise en œuvre des activités ont été finalisés ;

2.3. Nombre des plans simples de gestion des CFCL ou des plans de gestion des ressources naturelles des terroirs produits de manière participative et mis en œuvre à titre pilote : des TDR pour lancer les appels à manifestation d’intérêt (AMI) pour la mise en œuvre des activités ont été finalisés ;

**Composante planning familiale**

3.1 Un Comité Technique Multisectoriel Permanent (CTMP) de Planning familial est mis en place et fonctionnel. Le CTPM a été officiellement installé ;

3.2 Nombre de services de planning familial constitué des 6 secteurs ciblés appuyés sur base de la Stratégie Provinciale. Un rapport sur la situation des services de planning familial est disponible ;

3.3 Proportion de la population cible ayant été sensibilisée et/ou formée et ayant accès aux intrants du planning familial. Les TDR d’une mission pour faire le diagnostic de la population cible sont validés ;

3.4 Nombres de pairs formés ainsi que d’hommes et de femmes, ayant reçu des formations au planning familial moderne et ayant accès aux intrants. Les TDR d’une mission pour identifier le nombre de pairs formés sont déjà validés.

Le Projet a contribué à ces 4 indicateurs à travers la mise en place d’un CTMP fonctionnel, l’élaboration d’une base de données sur la situation des services de planning et la population cible et m’organisation des ateliers de renforcement des capacités

Les autres indicateurs seront renseignés au cours du second semestre de 2020.

**Tableau 3 - Progrès vers les indicateurs FONAREDD-CAFI couverts par le programme**.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur de résultats CAFI-FONAREDD** | **Cible** | **Progrès en 2020** | **Résulats en 2020** |
| **Agriculture** | | | |
| Hectares géoréférences/Culture agroforesterie |  | Pepinières installées | Nombre de plants installés au cours du second semestre |
| Nombre de ménages appuyés en agricuture vivière | 27600 | Identification ds Ménages déjà lancée | Base de données sur les menages disponible |
| Nombre de ùmanages appuyés |  |  |  |
| **Forets** | | | |
| Nombre de forets communauataires installées | 23CFCL | Identification déjà lancée |  |
| **Demographie** | | | |
| 1 plan de consultation des parties prenantes | 1 plan de consultation au niveau provincial | Consultations déjà effectuées | Rapport des consultations |
| Pourcentage des menages sensibiliés par rapport au planning familial | Stratégie de communication mise en oeuvre | Réunion de sensibilisations en marge du COPIL | Rappprt des réunions de sensiblisation |
| **Gouvernance** | | | |
| Dispositions des outils de communication comme les plaquettes | Au moins 2/an | Plaquettes et autres outils de cmmunication produuits | Bulletin produit et posé sur le site de la FAO  Documentaire produit |
| Plate-forme multicateurs | Plateforme multicateurs fonctionnels | Consultations pour désigner les représentants des organisations dans la plateforme lancées | TDR des réunions de la plateforme validés |

# Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention

Tableau 4 - Progrès vers les Jalons de la LOI

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Période de Janvier à Juin 2020** | | | | | |
| **N°** | **Descriptif du Jalon** | **Objectifs** | **Progrès accomplis** | **Points d’attention particulière** | **Solutions proposées** |
| **1.** | ***Jalon 2018 a Forêts :*** La promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts feront partie intégrante de la politique forestière, avec des standards rigoureux et en accord avec l’Objectif | Formaliser et mettre en œuvre des modèles de gestion durable des forêts déléguant la gestion aux  communautés locales | Des enquêtes ASEG enclenchées dans 15 CFCL acquises et priorités de développement, consacrées dans des PDLs, définis en perspectives de la production des PSG, comme référence à la gestion durable des forêts conformément aux outils et approches développés à cette  Fin | Procédures, outils et règles de gestion édictés par l’administration en la matière ne sont pas pris en compte | N’aborder que des étapes pour lesquelles les procédures et les règles sont établies |
| Non Intégration des approches, modèles et les outils développés dans la politique forestière en formulation | Appliquer obligatoirement le CLIP  Travailler en synergie avec les autres programmes CAFI, dont le PGDF qui s’y intéresse et encourager le retour d’expériences. |
| Les bonnes leçons tirées de pratiques antérieures ne sont pas capitalisées et valorisées. | Assurer le partage et le retour des expériences passées |
| **2.** | ***Jalon 2018 a Foncier :*** Appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre des programmes intégrés | Accompagner 60 communautés désireuses et consentantes d’obtenir les CFCL sur leur terroirs | 20 communautés locales intéressées à acquérir des CFCL identifiées, CLIP organisées et 10 engagées dans le processus | Influence négative et interventionniste des élites | Sessions de concertation organisées sous CLIP localement avec les communautés elles-mêmes |
| Assistance aux communautés dans la définition des priorités de développement et réalisation des activités préparatoires à la production des PSG (sensibilisation enquêtes ASEG) amorcées pour les 15 CFCL disposant des titres | Réticence de l’administration et lourdeur dans l’aboutissement du processus | Participation de l’administration locale au processus |
| Conflits intercommunautaires sur les espaces | Cartographie participative et confrontation des limites avec les terroirs des communautés voisines. |
| **3.** | ***Jalon 2018 a Démographie :*** Stratégie d’appui aux zones des programmes intégrés définie avec le Comité Technique Multisectoriel Permanent de la Planification Familiale, sur base de l’analyse des besoins. | Instituer un CTMP-PF provincial opérationnel | CTMP installé en mars 2020  Réunion d’évaluation des besoins en intrants tenue et coordination avec PROMIS assurée  Enquêtes et collecte des données de référence assurée pour 2 (Iboko et Ingende) de 4 zones de santé ciblée | Plan de déploiement pour l’utilisation des intrants déjà disponibles | Plan de formation élaborée en coordination avec le PNSR provincial |
| Formation des cliniciens et de leurs paires pour l’application des méthodes et la sensibilisation | Formation prévue avec l’appui des Zones de santé concernées |
| **4.** | ***Jalon 2018 b Forêts :*** promotion et mise en œuvre de divers modèles locaux de gestion des forêts | Promouvoir et mettre en place des modèles locaux de gestion des forêts | Processus de gestion communautaire des terres abordé à travers l’acquisition des CFCL  Mise en défens de 2040 ha de savanes en vue de leur reconstitution forestière | Aptitudes et capacités des communautés à gérer les CFCL | Assurer le renforcement des capacités des communautés bénéficières et les assister dans l’élaboration des PSG |
| **5.** | ***Jalon 2018 c Forêts :*** Un plan ambitieux pour combattre l’exploitation illégale est élaboré, validé de manière participative et progressivement mis en œuvre | L’exploitation artisanale illégale de bois est maîtrisée entre autres par des contrats d’exploitation gagnant-gagnant dans les CFCL | Possibilités de collaboration explorées avec REPALEF en vue | Volonté politique insuffisante pour adopter et faire respecter les règles d’exploitation dans les CFCL | Associer l’Administration dans les différents ateliers de renforcement des capacités en matière de la réglementation sur l’exploitation des CFCL |
| **6.** | ***Jalon 2018 c Agriculture :*** Dispositif d’encadrement agricole et de production/distribution d’intrants en place dans chaque Programme Intégré REDD+ en fin d’année 2 de mise en œuvre, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation, et respectant les plans de zonage. | Promouvoir des itinéraires techniques performants et encadrés  Assurer la distribution des intrants de qualité en vue de sédentariser l’agriculture | Formation intégration de 8 agents IPAPEL et ITAPEL dans la mise en œuvre des composantes du projet | Formation et intégration des agronomes des secteurs et éventuellement des territoires pour une gestion et un accompagnement de proximité | Sensibilisation faite et formation programmée |
| **7.** | ***Jalon 2018 c Gouvernance :*** Renforcer la gestion de l’espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l’opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multisectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés. | Promouvoir des structures locales de gouvernance : CLD dans les terroirs villageois, CARG dans les secteurs et une plate-forme multi-acteurs au niveau de la province | Identification de 77 CLD et de 14 structures apparentées dans la zone du projet  Prospection en cours auprès de l’administration en charge de développement rural pour compléter la liste de l’existant et confirmer leur légalité de fonctionnement. | Non inclusion ou inclusion insuffisante des PA et des femmes dans ces structures et leur faible participation ou participation de façade | Veiller et encourager la représentativité des femmes et des PA |
| Opérationnalisation mitigée des structures mises en place | Opérer, si besoin il y a, la refondation de celles-ci et veiller à l’efficacité fonctionnelle de nouvelles structures à mettre en place |
| **8.** | ***Jalon 2018 c Foncier :*** appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre des Programmes Intégrés. | Sécuriser les espaces forestiers au profit des communautés locales par l’acquisition de 60 nouvelles CFCL | 15 titres auparavant acquis accompagnés dans la définition des priorités de développement et dans la réalisation des travaux préliminaires à la production des PSG  20 communautés locales identifiées sous CLIP, dont 10 engagées dans le processus d’acquisition des CFCL | Communautés engagées mais procédures lourdes d’octroi | Sensibilisation et plaidoyer soutenus auprès des autorités |
| Mise en exploitation assujettie par des règles en la matière et la production préalable des PSG | Encadrement de l’exploitation et vulgarisation des règles d’exploitation pour maintenir la légalité |
| **9.** | *Jalons intermédiaires décembre 2018* a, b, c  Stratégie d’appui aux zones des programmes intégrés définie avec le Comité Technique Multisectoriel Permanent de la Planification Familiale, sur base de l’analyse des besoins / Elaborer et mettre en œuvre d’ici fin 2017 un plan pour consulter les parties prenantes (gouvernement, organisations de mise en œuvre). | Mise en place d’un CTMP fonctionnel sur la base d’un plan d’opération et de consultation fonctionnel. | Un CTMT investi et fonctionnel  Besoins en intrants et bailleurs potentiels identifiés | Manque ou insuffisance d’information sur le CTMP au niveau de la base | Promouvoir l’information et la sensibilisation |
| Plan de consultation en souffrance | Produire et appliquer un plan intérimaire de consultation |
| Les bailleurs travaillant dans les zones de santé (ZS) cibles, et chefs locaux et société civile sont sensibilisés sur les liens réciproques entre démographie, gestion des ressources naturelles et développement, y compris en lien avec l’objectif affiché de la RDC de devenir une économie émergente d’ici 2030. | Mobiliser des financements et assurer la participation active des acteurs au travers de la sensibilisation sur des liens de causalité entre démographie et préservation des forêts | Plate-forme de concertation multi-acteurs provinciale constituée  Besoins en intrants contraceptifs établis  Plan de plaidoyer auprès des bailleurs discuté | Les bailleurs sont peu enclins à soutenir financièrement | Intensifier le plaidoyer en impliquant les autorités locales |
| La Stratégie Nationale de communication sur la planification familiale et éducation des femmes est mise en œuvre, en prenant en compte les objectifs exprimés dans le Plan stratégique national à vision multisectorielle pour la planification familiale 2014‐2020 et les objectifs du Gouvernement vers une économie émergente d’ici 2030. | Adopter une stratégie de communication en alignement avec la vision multisectorielle sur le PF et les objectifs d’une économie émergente d’ici l’an 2030 | Une stratégie de communication prévue en année 2 de mise en œuvre | Stratégie nationale non encore proposée | Adopter une stratégie intérimaire discuté et consensuel-lement adoptée au niveau de la province |
| **10.** | ***Jalon 2020 Aménagement du territoire :*** Politique d’aménagement du territoire respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des communautés locales et peuples autochtones, et schémas directeurs provinciaux d’aménagement du territoire développés dans toutes les zones des programmes intégrés et validés dans au moins trois zones de programmes intégrés | Alimenter et contribuer au processus de formulation de la politique nationale de l’AT et promouvoir des réflexions prospectives sur l’AT, l’environnement et le développement dans la province. | Plate-forme provinciale multi-acteurs de concertation établie | Réunions prévues semestriellement | Constituer des groupes thématiques de travail pour couvrir des réflexions prospectives en intersessions de la plate-forme |
| **11.** | ***Jalon 2020 b Forêts :*** Exploitation forestière illégale stabilisée d’ici 2020 et réduite rapidement pour atteindre des niveaux faibles d’ici 2030 | Promouvoir une exploitation artisanale légale orientée vers des CFCL au travers des contrats encadrés et un plan de gestion | Soutien aux CFCL disposant des titres dans l’élaboration des PSG | Insuffisance des connaissances de la règlementation sur l’exploitation artisanale souvent source d’illégalité | Assurer la vulgarisation des textes existants auprès des décideurs et des exploitants |
| **12.** | ***Jalon 2020 b et c :***  Foyers améliorés diffusés et utilisés dans 10% (moyenne pondérée) des ménages de Kinshasa et des capitales provinciales où les programmes intégrés ont été mis en œuvre. Mise en œuvre de projets bois-énergie autour de grands centres urbains, basés sur les études et pilotes existants, agissant le long de la chaîne de valeurs de manière à diversifier l’approvisionnement hors forêts naturelles (plantations durables et agroforesterie). Amélioration de l’efficacité de la carbonisation au travers de technologies adaptées, et appuyant les réformes politiques et réglementaires nécessaires, etc. | Promouvoir l’utilisation économique de bois énergie provenant des sources d’approvisionnement durable | Un premier lot de 250 foyers culinaires améliorés produits et intrants (semences, sachets, etc) en instance d’acquisition pour un boisement énergétique sur 3 000 ha | Coûts d’acquisition prohibitifs et attachement culturel aux vielles méthodes | Acquisition à des prix compétitifs.  Organisation des séances comparatives de démonstration |

# Exécution financière

Tableau 5 - Taux de décaissement du Programme.

Budget total  en USD : 10 000 000

Décaissement enregistré : 6 000 000

Dépenses depuis le début jusqu’au 30 juin 2 540 288,52

Depenses de janvier à juin 2020 : 2 134 623,03

Taux d’utlisation de la premère tranche recue ; 42%

Décaissment par résulats par résulat

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Résultats** | **Dépenses 1ère semestre ou annuelles 20…** | **Depenses depuis le début du projet jusqu’au 30 juin 2020** |
| Depenses transversales | 241 107,18 | 622129,55 |
| Résultat 1…..Gouvernance. | 158984,78 | 175320,23 |
| Résultat 2 Aménagement du territoire ….................. | 91888,00 | 99592,59 |
| Résultat 3,4 et 5 (foresterie, agrculture et énergie)…..................... | 1614857 | 1614857 |
| Résultat 6 Démographie | 27776,04 | 28389,52 |
| **Total** | **2134613,03** | **2540288,52** |

***N.B. Commenter le tableau.*** *Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNDG sera envoyé directement par les services financiers au MPTF.*

*Les précisions sur les dépenses par résulats 3, 4 et 5 gérés par WWF seraont donnés dans la rapport du second semestre*

1. *Lister les ALE ou PLE avec lesquelles des contrats ont été signés, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d’elle. Si les procédures de l’agence le permettent, joindre une copie du contrat.*

Tableau 6 - Suivi des contrats des ALE/PLE.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N° du Contrat** | **Intitulé et thématique** | **Montant** | **Date signature contrat** | **Date début des travaux** | **Date fin Contrat** | **Délai Exécution Prévu** | **Commentaires** |
| N/A | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A | Pas de contrats octroyés aux ALE |

# Gestion participative

Depuis le lancement du Projet en Novembre 2019 , plusieurs consultations ont été organisées de facon continue avec tous les acteurs du Projet à tous les niveaux afin de garantir la gestion participative et inclusive . Ces actions ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l’atelier de lancement et de la première réunion du comité de pilotage du Projet. On peut citer entre autres :

* La mission de collecte des données organisées du 12 au 22 Février 2020 pour renforcer les capacités des acteurs (FAO, WWF, administrations) sur le processus du CLIP. Elle a permis une bonne appropriation du projet par ces acteurs et par les communautés, la transmission d’une bonne information sur tous les aspects du projet, l’obtention du consentement de quelques communautés aux activités du projet, la bonne collaboration entre les communautés et l’équipe du projet et l’implication et la participation des communautés et de l’administration à toutes les étapes du projet.
* Deux missions de consultation des acteurs pour identifier les routes à réhabliter dans l’intérret des comunautés locales;
* La planification de sessions specifiques aux poplations autochtones dont les résultats attendus étaient axés entre autres sur le partage des modalités stratégiques de mise en œuvre des composantes du projet, l’identification des rôles et des responsabilités des parties et les niches de collaboration potentielle avec les PA identifiées ,la définition des modalités de collaboration entre le REPALEF-REPEQ pour aplanir les différends constatés, la définition des attentes des PA et principalement des femmes PA en vue de leur prise en compte éventuelle par le projet  et l’identification des opportunités potentielles additionnelles d’appui aux PA en dehors du PIREDD Equateur ;
* L’organisation de Réunion de conseil consultatif provincial des forêts (CCPF) tenue du 16 au 18 Mai en vue de valider un projet d’arreté provincial de CCPF ;
* La facilitation de la partcipation des représentants des populations autochtones aux consulations internatioles dans le cadre du GLF (Global landscape Forum) sur la promotion des moyens d’existence dans les tourbières

Les principaux défis à signaler sont :

* Le mauvais état des route qui ralentit et amoindrit le temps alloué aux activités ;
* Les attentes trop importantes des populations et des autres acteurs qui vont au delà des objectifs du Projet et des moyens dont le projet dispose
* La pandemie de COVID 19 qui nécessite la prise en compte des mesures barrières et le respect des mesures édictées par les autorités , ce qui réduit le nombre de participants aux réunions de consultations

# Termes transversaux

## Gouvernance

Après le lancement officiel des activités du PIREDD Equateur en Novembre 2019, la première réunion du Comité de pilotage s’est tenu à Mbandaka, Chef-lieu de la province de l’Equateur, le 21 Mars 2020. La séance a été présidée par Son Excellence Monsieur, Bobo Boloko Bolumbu, Gouverneur de Province. Il y a lieu toutefois de noter que cette première réunion du Comité de Pilotage (COPIL) s’est tenu dans un contexte exceptionnel marqué par l’épidémie de Corona virus, limitant l’effectif des participants à 20 alors que ce comité est normalement constitué de 31 membres.

Cette première réunion du Comité de Pilotage (COPIL) a constitué une opportunité de partager sur le dispositif opérationnel de la mise en œuvre du projet, d’évaluer les recommandations stratégiques résultant de l’atelier de lancement, de valider les plans de travail et le budget annuel (PTBA) de la première année de mise en œuvre du projet, de présenter et d’échanger sur les principales conclusions de quelques documents stratégiques et mandataires produits dans le cadre du projet : Guide d’organisation de CLIP assorti de l’acte de consentement en français et lingala, le draft de l’EIES assorti du mécanisme de recours et de gestion des plaintes liées au projet. A l’occasion, l’arrêté de mise en place du Copil et de son fonctionnement, signé par le Gouverneur de province et président du Copil a été présenté.

Consécutivement à ce premier COPIL, une séance spécifique de partage a été convoquée le 11 avril à l’intention des membres du COPIL présents à Mbandaka (7 Ministres sectoriels), du Vice-Gouverneur de Province et des cadres de différentes administrations provinciales concernées par les composantes de mise en œuvre du projet. Elle a eu à se pencher sur la revue des risques et les mesures d’atténuation contenue dans le draft EIES ainsi que sur le mécanisme de recours et de traitement des plaintes.

Afin de maintenir des contacts soutenus avec l’Exécutif Provincial, des réunions hebdomadaires (tous les samedis) sont organisées pour partager sur le niveau de mise en œuvre du projet (réalisations, difficultés rencontrées et propositions des solutions) entre l’équipe du projet FAO-WWF, la Présidence du COPIL représentée par le DIRCAB et le Vice-Président du COPIL. Elles seront relayées, dès le prochain semestre, par des séances mensuelles d’information et de partage sur le projet. Ces sessions réuniront, outre les 7 Ministres concernés par les composantes du projet, le Vice-Gouverneur et 6 cadres des administrations provinciales participantes.

Suite à des contacts en amont de l’équipe du projet avec les différentes Administrations visant à constituer une plate-Forme multi-acteurs provinciale, des séances de travail entre l’équipe de mise en œuvre du programme PIREDD Equateur (FAO-WWF), le point focal PIREDD et le Vice-président du COPIL se sont tenu respectivement les Samedi 30 Mai et 06 Juin 2020. Les participants ont eu à passer en revue la liste préliminaire des structures constituantes de la plate-forme proposée par l’équipe du projet et à la valider, moyennant quelques ajouts et retranchement pour parvenir, en fin de compte, à un effectif de 42 structures membres retenues. Il reste donc à procéder à la désignation nominative des représentants de ces structures devant siéger aux différentes réunions qui seront organisées dans ce cadre, en veillant à l’équilibre genre.

Pour la périodicité semestrielle des réunions statutaires de la plate-forme, il a été convenu de créer des groupes thématiques de travail qui se réuniront, tant que faire se peut, dans les périodes d’intersessions et les conclusions respectives qui en ressortent sont partagées lors des sessions de la plate-forme.

Il convient par ailleurs signaler qualques réunions de circonstance qui ont été organisées, en focus groups, à l’attention des communautés locales pour les sensibiliser et les informer sur le projet, en termes notamment des enjeux, opportunités, défis ainsi que du dispositif de déploiement adopté. Celles-ci ont eu lieu respectivement lors de la mission sur le CLIP organisée en Février 2020 dans 4 villages, dont deux en territoire de Bikoro et deux autres en territoire de Lukolela (en complément à celle organisée au mois de Novembre 2019 dans 2 villages du territoire de Bikoro) et la mission de reconnaissance organisée dans les 4 secteurs pilotes (Elanga, Ekonda, Lac Tomba et Bokatola).

## Genre

Les femmes sont généralement peu représentées ou encore absentes dans des réunions requérant des prises de décisions et qui influent cependant sur leur mode de vie essentiellement dépendant des ressources naturelles. Ce constat a été fait tant au niveau des réunions et ateliers organisés par le projet à Mbandaka que lors des visites de terrain. Même lorsque les femmes sont présentes, elles sont moins expressives, laissant leur droit de parole aux hommes. C’est ainsi que l’équipe de mise en œuvre du projet a adopté une approche réformatrice lors de la désignation des responsables/ animateurs de structures dans les réunions et/ou assises.

Le choix des animateurs ou encore les membres des structures de la gouvernance par le projet tiendra compte non seulement de l’équilibre genre, mais aussi et surtout des compétences essentielles de délégués pour une meilleure efficacité et une participation active aux débats et discussions lors des sessions. Des invitations à la participation aux sessions de partage et de concertation sont lancées moyennant certaines exigences par rapport au nombre des hommes, femmes et des Peuples Autochtones afin qu’au moins 30 % des femmes soient présentes et que les jeunes et les PA soient également considérés dans des proportions acceptables de représentativité.

En termes de suivi du genre, le projet a établi un système de collecte de données ventilées par sexe pour la participation à toutes les activités du projet. Ce système permet à l'équipe de suivre ses progrès vers une participation équilibrée des deux sexes.

Le tableau ci-après reprend les critères clés en termes de la représentativité et l’approche de suivi adoptée par le projet pour intégrer l’aspect genre dans toutes les activités et actions menées par ce dernier.

Tableau 7 - Suivi des aspects Genre.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critère** | **Actions prises pour intégrer l’aspect genre** | **Résultats** | **Coût en USD** | **Défis** |
| Représentativité des femmes, à au moins 30 % de l’effectif des participants, dans les ateliers de partage et les sessions de concertation  (formation, COPIL, CTMP, Séances avec les informateurs clés et/ou les personnes ressources sur terrain) | Exigences en amont, spécifiant la proportion d’hommes, de femmes, de jeunes et de Peuples Autochtones dans les réunions organisées par le projet ;  Sensibilisation des autorités en les incitant promouvoir, à compétences égales, les femmes afin qu’elles occupent les postes de responsabilité et des communautés, afin de les considérer lors de la mise en place des structures locales de gouvernance (CLD & CARG) ;  Sensibilisation des hommes pour une prise de conscience dans l’acceptation des exigences prenant en compte de l’aspect « genre » et l’inclusion des PA dans l’organisation des réunions sensibles et requérant des décisions ;  Instructions aux structures partenaires de proposer des délégués en pairs (homme et femme) pour permettre au projet d’assurer un équilibrage proportionnel tenant compte de l’aspect genre.  Recours à la matrice de suivi de la participation des femmes aux réunions organisées par le projet ;  Eviter les jours de marchés pour organiser les sessions CLIP afin de garantir la participation des femmes ;  Organiser des consultations selon ASEG pour l’expression libre des femmes | La proportion de la participation des femmes augmente progressivement et est de plus en plus acceptée par les hommes  Les femmes, les hommes et les jeunes sont impliqués sur toutes les étapes de la mise en œuvre du projet ;  Le plan d’action des activités et le cadre logique liées au genre est développé et suivi ; | N.D | Difficulté d'associer les femmes en des proportions souhaitées face aux pesanteurs de la culture  Faible représentativité des femmes dans des postes de responsabilité  Faible implication des femmes dans les activités traditionnellement réservées aux hommes ;  Complexe d’infériorité des femmes héritées du passé qui les rendent moins expressives face aux hommes. |
| Suivi-évaluation | Veiller à ce que les outils de suivi & évaluation intègrent des critères et des indicateurs de genre ;  Formuler des recommandations spécifiques en matière de genre ;  Valoriser l’expertise, publier les bonnes pratiques ;  Analyser les résultats et les impacts du projet en tenant compte de la situation des hommes et des femmes ; | Les Indicateurs de genre sont disponibles ;  Les Questions clés pour intégrer le genre dans le suivi & évaluation du projet prise en compte ; La Matrice d’analyse du genre disponible ;  Les statistiques pour les activités déjà disponibles ; | N.D | Les outils de suivi et évaluation n’intègrent pas l’intégralité des données du genre ;  Les recommandations ne sont pas encore prises en compte dans son l’ensemble lors des activités sur terrain ; |

## Peuples Autochtones

Les peuples Autochtones constituent une catégorie spécifique dans les activités du PIREDD Equateur. C’est pourquoi un poste est dédié à REPALEF, un réseau impliqué dans l’encadrement et l’accompagnement des PA dans le Comité de Pilotage. Par ailleurs, lors de l’identification et la composition des membres de la plateforme multi acteurs au niveau provincial, 5 structures font parties des organisations issues des Peuples Autochtones. Il convient de signaler aussi que dans le CTMP, un autre poste est destiné à un PA ; une façon de les impliquer dans toutes les étapes de la mise en œuvre du projet.

En effet, lors de la formation sur le Consentement libre informé et préalable (CLIP) avec les agents de l’administration publique et d’autres partenaires, organisée au mois de Février 2020, les Peuples Autochtones ont été conviés à participer à ces assises, afin de renforcer leurs capacités et compréhension sur l’approche CLIP.

En plus, les missions de reconnaissance menées aussi bien en novembre 2019 qu’en avril 2020 ont permis de constater qu’il existe des structures de gouvernance propres aux PA et d’autres qui sont mixtes. Les comités des terroirs exclusivement habités par des Peuples Autochtones sont animés par ces derniers alors que dans les terroirs de peuplement mixte, l’animation varie d’une communauté à l’autre. Et, dans tous les cas, pour le projet, la participation etles contributions des Peuples Autochtones restent souhaitées et seront encouragées afin de contextualiser les aspects du projet, d’assurer des bénéfices equitables et de tirer les leçons d’inclusion participative de toutes les communautés lors de la mise en œuvre.

À cet égard, des représentants des peuples autochtones dans la province ont été contactés pour dresser un inventaire des villages où les Peuples Autochtones sont présents dans la zone du projet. Cet inventaire aide l'équipe à planifier les activités de manière appropriée, par exemple en réservant du temps supplémentaire pour consulter et travailler avec les Peuples Autochtones séparément de Bantous dans les villages mixtes.

Le projet a également mis en place un mécanisme de plainte en tenant compte des problèmes spécifiques des peuples autochtones (e.g. analphabétisme). Ce mécanisme a été par ailleurs partagé avec les comité dans certains villages lors de la mission Clip de février dernier pour un premier retour d’impression quant à son adaptation au contexte local et son appropriation lors du du déploiement. Les plaintes peuvent être déposées, au moins dans un premier temps, par téléphone afin de faciliter l'accès au mécanisme en cas de besoin.

## Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)

Le projet reconnaît l'importance d'une participation diversifiée de tous les groupes de la société au sein des terroirs communautaires, en particulier les plus vulnérables, notamment les jeunes, les personnes âgées, les handicapés, les femmes et les peuples autochtones. Jusqu'à présent, dans les premières phases du projet, des efforts ont été faits par les animateurs pour faire ressortir les points de vue de ces groupes lors des ateliers et les sessions de partage. Si nécessaire, des groupes de discussion séparés ont été formés pour réduire les inhibitions.

En plus de garantir des avantages équitables, la contribution de ces groupes profite également au projet. Par exemple, les personnes âgées du village ont fourni des informations précieuses sur l'histoire du village et l'utilisation des terres du village, qui peuvent constituer un apport précieux à la planification de l’amenagement du territoire.

## Respect de normes environnementale et sociale

## **Etude d’impact environnementale et sociale**

Une évaluation de l'impact environnemental et social du projet a déjà été réalisée, partagée lors du premier COPIL en mars et d’une session spéciale adressée à quelques membres du COPIL élargie à quelques cadres des administrations impliquées dans la mise en œuvre des composantes du projet en Avril 2020 ; tous deux sanctionnés par des rapports. Elle a été , examinée par WWF, partenaire de mise en œuvre, et soumise à l’appréciation de quelques personnes-ressources contactées et du FONAREDD. Cette démarche a permis d'identifier des risques supplémentaires, ainsi que des mesures pour les atténuer. Au total, 17 risques sociaux et environnementaux potentiels ont été identifiés (Voir ci-dessous). Ces risques ont été identifiés à l'aide des cadres d'évaluation de la FAO et de la Banque mondiale et les liens correspondants sont notés.

Cette évaluation a été menée de manière participative et différents membres de l'équipe et parties prenantes ont contribué à la version actuelle du document. Les parties prenantes ont eu plusieurs occasions de contribuer au document. En même temps, ces consultations ont servi à renforcer les capacités sur les questions liées aux sauvegardes.

L'évaluation contient une section complète avec des données de base qui serviront de "point de référence" pour l'évaluation au fur et à mesure de l'avancement du projet. Elle contient également une section sur le mécanisme de plaintes du projet. Les informations relatives aux risques peuvent être transmises par ce mécanisme ainsi que par des canaux plus informels. L'EIES est considéré comme un document évolutif qui peut être mis à jour au fur et à mesure de l'avancement du projet.

## **Mesures prises afin d’assurer le respect de chacune des sauvegardes**

Tableau 8- Suivi des mesures/principes de sauvegardes.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| FONAREDD (2016) | Les réalisations | Le coût en USD | Les défis rencontrés |
| Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l’accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité.  (Cancun a ; IFC norme 6) | Dans l’EIES, le projet a identifié les zones à haute valeur de conservation en termes de flore, de faune et de zones d'importance Culturelle.  Lors de la sélection des villages, la priorité a été accordée à ceux qui se trouvent à proximité des points chauds de la déforestation. | N.D | Satisfaire aux attentes des communautés qui souhaitent toutes voir leurs terroirs considérés |
| Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b) | Les documents de projet (y compris les plans et rapports financiers) sont mis à la disposition du COPIL, un organe directeur représentatif. Le partage d'informations par le biais du site web de la FAO RDC est en cours de planification. | N.D | Faire valoir et accepter la primauté de l’intérêt communautaire sur les intérêts individuel |
| Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d’éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes  (IFC norme 4) | L'EIES a identifiés les risques potentiels afin d'éviter de telles pertes. Le mécanisme de plaintes a été conçu pour traiter les griefs. | N.D | Associer les différentes couches de la communauté à l’étude pour garantir son appropriation |
| Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées  (Cancun f ; IFC norme 1) | Tous les groupes de parties prenantes, y compris les femmes, les peuples autochtones, les jeunes et les personnes âgées, ont été invités aux réunions et aux ateliers du projet. Les animateurs ont essayé de faire participer activement ces groupes afin afin qu'ils bénéficient des possibilités de renforcement des capacités et d'autres opportunités offertes par le projet. Certaines activités à réaliser par les communautés sont sous-tendues par le PSE | N.D | Proposer un mécanisme efficace et transparent de gestion des bénéfices susceptibles d’être générs |
| Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l’émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones | Le projet est conçu précisément autour de ce principe et toutes les activités sont orientées vers cet objectif, entre autres par la promotion des activités alternatives génératrices des revenus. | N.D | Faire accepter aux communutés des nouvelles approches en termes d’opportunités en dehors de l’exploitation des ressources forestières |
| Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales  (Cancun d) | L'EIES a identifié des mesures pour assurer la participation de ces groupes. Un objectif de 30 % minimum de participation des femmes a été fixé pour toutes les activités du projet.  Le CLIP est un processus organisé pour toutes les communautés afin de s'assurer que toutes les parties prenantes y inclus les peoples autochtones, sont en mesure de participer à la prise de décision du projet. | N.D | Difficultés pour les bantous d’accepter l’émancipation des PA et leur participation égalitaire au projet |
| Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu’ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées  (Cancun c ; IFC norme 3,5,7) | Ce principe est intégré dans la planification des activités de l’aménagement du territoire. Les droits fonciers coutumiers sont respectés par le projet. Le projet exclu toute entité, personne morale ou physique, ne respectant les droits humains | N.D | S’assurer de droits humains, notamment ceux des PA et des couches vulnérables face à la resignation de ces derniers. |
| a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ; | Le projet est étroitement coordonné avec d'autres efforts pour le programme national REDD+. | N.D | Prise en compte des réformes sectorielles dont sont certaines sont en cours |
| b) Mesures visant à réduire les déplacements d’émissions. | Le projet est étroitement coordonné avec d'autres efforts pour le programme national REDD+, y compris d'autres projets PIREDD dans d’autres provinces. . | N.D | Assurer un corridors sécuritaire permettant un continium des actions et activités REDD |
| C) Norme de performance 2 : Main-d’œuvre et conditions de travail | Les politiques de travail de la FAO et du WWF sont en place et conformes aux normes internationales. | N.D | Harmoniser les politiques respectives des partenaires en la matière |

# Gestion des risques

Evoque les resques dans le Projet et les reiques identofiés dans le EIES

Tableau 9 - Gestion des risques.

***Tableau 9.1 Matrice de gestion des risques identifiés au début du projet***

Au cours de ce semestre, le Projet a pris des mesures pour minimiser les risques identifiés depuis le début du Projet

positifs enclenchés par le Programme selon la matrice des risques du Projet

| N° | **Description du risque** | **Impact**  **H,MH,MF ou F** | **Probabilité**  **H,MH,MF ou F** | **Classement** | **Actions d’atténuation** | **Responsable (s)** | **Mesures prises**  **Pendant le semestre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | Conflits politiques et armés | ML | ML |  | Grâce à un ancrage au niveau de la base, le programme est susceptible de constituer un moteur de cohésion sociale dans son site d’intervention en poursuivant les activités qu’il aura amorcé auprès des communautés bénéficiaires | Ministères de l’Environnement et de l’agriculture  Exécutifs nationaux et provinciaux | Le projet n’a pas fait face à un tel risque au cours de ce semestre |
| 2 | Mésentente potentielle entre bantou et PA du fait que le programme privilégie l’émancipation des PA | MH | MH |  | Le programme appliquera les sauvegardes/garanties édictés à cette fin par la FAO en concertation avec partenaires de mise en œuvre et en cas des conflits avérés, il recourra au système de résolution locale des conflits | FAO et partenaires de mise en œuvre  Exécutifs nationaux et provinciaux | Des consultations menées et des sessions CLIP ont contribué à minimiser les risques de mésentente entre les Bantous et les PA |
| 3 | Les résultats escomptés du programme semblent être ambitieux eu égard au budget attendu | MH | MH |  | -Une approche par « volontarisme » sera adoptée et le programme travaillera en priorité avec les communautés les plus disposées ;  -appui potentiel attendu des autorités locales sur des initiatives de masses favorables au reboisement (plantations d’arbres lors des naissances ou des cérémonies traditionnelles ; travaux communautaires institutionnels [Salongo], etc.) | Equipe du projet et exécutif provincial et local. | Des consultations sont déjà en cours avec le FONAREDD pour mobiliser des financemnts additionnels à moyen terme à condition que la gestion des activités actuelles soit performante |
| 3 | Le déploiement pour la mise en œuvre du Programme est retardé ou n’est pas effectué dans les délais nécessaires.  Procédures d’achat et d’acquisition de matériels impactant et retardant la mise en œuvre du Programme. | MH | MH |  | Le processus de recrutement de tous les techniciens et personnels du Programme sera lancé dès réception de la réponse du Fond National REDD+, n’attendant pas ainsi la disponibilité des fonds.  Une identification de tous les matériels et intrants agricoles à acquérir et un plan d’achat détaillé sera réalisé dès le début du Programme. Les procédures d’achat seront lancées par anticipation.  Les stocks de la FAO, si disponibles, seront utilisés.  Les fournisseurs reconnus de la plateforme des nations unies UNGM ainsi que des fournisseurs recommandés par les partenaires de mise en œuvre seront invités.  La multiplication, pour les semences, pourra être envisagée. | FAO | La FAO a anticipé l’achat du matériel et son expédition sur le terrain.  Dans le contexte du COVID, la FAO a recruté des firmes locales pour installer les VAST |
| 4 | Les ressources humaines disponibles ne sont pas techniquement adéquates pour une mise en œuvre effective et efficace du Programme | ML | ML |  | La FAO et ses partenaires mettront à contribution leurs compétences techniques en fournissant les ressources et compétences requises (renforcement de capacité accru au début de la mise en œuvre du Programme) | FAO | La FAO a recruté des ressources humaines très expérimentées qui connaissent déjà le contexte du Projet |
| 5 | La gestion du programme / matériels acquis n’est pas optimale | ML | ML |  | La FAO prévoit de faire un suivi rapproché et une revue périodique de l’avancement du programme. | FAO | Un suivi rapproché est effectué par l’équipe de mise en œuvre (y compris le chargé de mise en œuvre et l’Assistant ADMIN) |
| 6 | Les renforcements de capacité peuvent être plus longs que ce qui est prévu dans le cadre du Programme | ML | ML |  | FAO et ses partenaires disposent déjà d’équipes sur le terrain bien formés pour mettre en œuvre directement le programme. Les besoins éventuels de renforcement des capacités se faisant alors graduellement sans compromettre la bonne marche du programme. | FAO | En plus de l’équipe de terrain, la FAO a mobilisé l’Experte internationale en genre et les experts nationaux en planning familial |
| 7 | Les risques et impacts négatifs des différentes activités surgissent après la mise en place des activités du Programme | MH | MH |  | Une EIES sera réalisée et mise en œuvre par la suite, dès le début de la mise en œuvre du Programme.  Des guides de bonnes pratiques seront développées et largement diffusées auprès des parties prenantes. | FAO et partenaires de mise en œuvre | L’EIES a été réalisé et a fait l’objet d’une large consultation.  Les risques identifiés et les mesures d’atténuation sont présentés dans le tableau plus bas |
| 8 | Les ressources financières ne sont pas suffisantes pour couvrir toute la Province de l’Equateur | MH | MH |  | Les recherches de cofinancement pour étendre la zone du Programme seront réalisées à la suite du lancement du Programme par la FAO. | Gouvernement de la Province de l’Equateur  FAO | Le Projet travailler avec les autorités provinciales pour identifier les priorités communes que le Projet peut couvrir en fonction du budget disponible y compris dans l’entretien des routes |
| 9 | Effet potentiel de rebond | MH | MH |  | Grâce à une planification de l’utilisation des terres (macro-zonage) à l’échelle provinciale et du soutien politique de l’exécutif provincial qui a endossé le document du PI, des mesures préventives et coercitives seront envisagées | Unité de gestion du programme | RAS |
| 10 | Conflit sur l'utilisation des terres découlant des activités d'agroforesterie / reboisement | MH | MH |  | Sécurisation de la propriété des terres de la communauté par le titre de propriété officiel du service de cadastre en faveur de l’OP (appui nécessaire auprès des brigades foncières à cet effet) | FAO et partenaires de mise en œuvre | Le Projet a prévu un ateleir suir la gestion des forest communautaires au cours du que les aspects liés à l’application des réformes en cours sur l’aménagement du territoire seront pris en compte |
| 11 | Capture des avantages du projet par l’élite | MH | MH |  | Assurer la transparence dans l’attribution des bénéfices du projet, en insérant des critères tel que disposer d‘un champ d’au moins 1 ha. Impliquer les organisations paysannes (les unions et les CLD) dans l’identification des bénéficiaires | FAO et partenaires de mise en œuvre | Cet aspect a été dans les TDR de l’AMI sur la mise en place des structures de gouvernance locale |
| 12 | Attentes élevées de la part des communautés | MH | MH |  | Une communication claire et adéquate des résultats attendus et les risques du projet tout au long de la préparation et l'exécution des projets. | FAO et partenaires de mise en œuvre | Le projet compte mettre en application des systèmes d’alertes et des mécanismes de redevabilité |
| Bilité | Abandon par les paysans des activités antérieurs au profit de celles envisagées par le projet | MH | MH |  | La limitation à 1ha pour les bénéficiaires paysans. | FAO et partenaires de mise en œuvre | Le Projet a pris en compte la base de données des bénéficiaires des projets antérieurs |
| 14 | Violation contre la transparence des activités du projet telles que contre-équité, injustice en répartition des bénéfices, détournement, fraude, etc. | MH | MH |  | Établir un système de plaintes et recours d’accord avec le système national à ce sujet | FAO et partenaires de mise en œuvre | Le projet applications la mise en œuvre le mécanisme de plainte qui a prévu la prise en compte des plaintes sensibles et des plaintes non sensibles |

**Tableau 9.2 Risquzes identifiés dans le cadre de l’EIES**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Identification des risques** | | | **Traitement du risque** | | |
| **Description du risque** | **Periode d’identification** | **Categorie de risque** | **Action(s)** | **Responsable** | **Date limite** |
| 1. Les femmes, les peuples autochtones et les autres groupes marginalisés n'ont pas un accès égal aux activités de formation et de renforcement des capacités associées à l'amélioration de la gouvernance. | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.10 | * Exiger qu'au moins 30 % des participants soient des femmes * Utiliser régulièrement [Liste de contrôle pour les ateliers sensibles au genre](https://www.unredd.net/documents/global-programme-191/gender-and-womens-empowerment-in-redd-1044/global-gender-resources/17256-liste-de-controle-pour-les-ateliers-sensibles-au-genre.html). * Liaison régulière avec les ONG et les OSC qui soutiennent l'autonomisation des femmes et des PA. | FAO | En cours |
| 1. La participation des femmes, des peuples autochtones et d'autres groupes marginalisés aux structures gouvernementales soutenues par le projet est limitée. | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.01  PO 4.10 | * Réserver une place à un représentant de REPALEF dans le comité de pilotage du projet. * Inviter des représentants OSC représentant les femmes et les PA aux sessions du Conseil Consultatif Provinciale des Forêts et plates-formes multi-acteurs qui se mettent en place. * Au niveau du secteur et village, encourager une participation équilibrée aux réunions et donner aux femmes, aux jeunes et aux PA, le temps et l'espace pour exprimer leurs points de vue. * Lors des élections locales de dirigeants (ex. CLD), encourager un équilibre entre les candidats masculins et féminins, Bantous et PA lorsqu’elles sont présentes dans la communauté. De même, encourager la mise en place des CLD spécifiques au PA dans leurs villages et même les villages mixtes | FAO | En cours  Q3-Q4 |
| 1. Le mécanisme de plaintes établi par le projet sert à exacerber certains conflits existants ou latents et n'est pas entièrement accessible à tous les bénéficiaires du projet. | Debut du projet (0-6 mois) | PO 17.50 | * Engager un processus de consultation sur le mécanisme de plainte avec les parties prenantes, y compris les représentants des PA. * Apprendre des modèles et l'expérience d'autres projets PIREDD * Intégrer le mécanisme dans des structures de gouvernance locale | FAO, WWF | Q1-Q3 |
| 1. Certaines des structures de gouvernance et plans d’affectation et de gestion (terres, forêts) soutenues par le projet ne perdurent pas au-delà de la période de mise en œuvre du projet. | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.36 | * Renforcer les capacités des fonctionnaires du gouvernement pour le suivi du projet. * S'assurer que les fonctionnaires disposent des ressources nécessaires pour maintenir la communication et le soutien après la fin du projet. * Accroître l'appropriation locale des interventions du projet (CLIP et processus participatif dans toutes les interventions) | FAO, WWF | Q1-Q4  Y4  Q1 > |
| 1. Le processus participatif de planification de l'utilisation des terres ne fait pas participer pleinement toutes les parties prenantes locales et, par conséquent, leurs perspectives ne sont pas suffisamment prises en compte dans les plans de gestion de l'utilisation des terres et la prise de décision. | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.10 | * Organiser les réunions à des heures convenables pour tous * Envisager des groupes séparés pour les femmes et/ou les PA s’ils sont réticents à partager leurs idées au sein du groupe plus large | FAO, WWF | En cours  En cours |
| 1. La planification de l'utilisation des terres ne reconnaît pas les zones importantes de biodiversité rare ou la biodiversité utilisée par les communautés locales et les peuples autochtones pour une protection renforcée en raison du manque de connaissances scientifiques ou de la reconnaissance des hautes valeurs de conservation. | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.04 | * Profiter de l'expérience du WWF en matière d'évaluation et de conservation de la biodiversité pour identifier les zones importantes * Utiliser la télédétection, la cartographie des écosystèmes et la consultation des parties prenantes locales, y compris les PA. | FAO, WWF | Q1>  Q3-Q4 |
| 1. Manque d'inclusion des femmes, des peuples autochtones et d'autres groupes marginalisés dans le développement des CFCL et dans la planification et la mise en œuvre des activités de reboisement. | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.10 | * Réserver des places pour les femmes et les PA dans les comités de gestion des CFCL * Organiser et faciliter les réunions de manière à encourager une large participation * Consulter les organisations de la société civile représentant les femmes rurales et les PA pour leur demander conseil sur les approches inclusives. | FAO, WWF | Q3 – Q4 |
| 1. Les risques et les conflits liés à la propriété foncière et aux demandes concurrentes de terres et de ressources dans l'établissement des CFCL et des bois communautaires | Debut du projet (0-6 mois) |  | * S'assurer que tous les acteurs clés (y compris les chefs de clan et les chefs coutumiers) sont impliqués dans les processus de cartographie participative. * Vérifier les cartes sur le terrain par des équipes mixtes et, le cas échéant, par les communautés voisines, afin de s'assurer qu'il n'y a pas de revendications qui se chevauchent. | WWF | Q3 – Q4 |
| 1. Introduction d'espèces non indigènes (acacia) dans les activités de reforestation et de plantation/reboisement ont des impacts potentiels sur la biodiversité et les écosystèmes. | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.09 | * Promouvoir le recours aux espèces locales à croissance rapide et à usages multiples dans les savanes évoluant vers le climax forestier. * Confiner l’introduction de ces espèces dans les savanes incultes dont leur évolution régressive a atteint le stade de climax (d’équilibre), avec peu ou d’espoir de les voir recouvertes naturellement de forêts. | WWF | En cours |
| 1. Les femmes, les peuples autochtones et les autres groupes marginalisés (en particulier les sans-terre) n'auront pas un accès égal à la formation et aux intrants agricoles fournis par le projet. | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.10 | * Réserver des places aux femmes et aux peuples autochtones dans toutes les formations, reflétant la proportion de chaque groupe de la population du village. * Suivre la participation de ces groupes dans le cadre de système de suivi. Identifier et traiter les problèmes. | WWF | En cours |
| 1. Les activités agricoles ne tiennent pas compte des pratiques agricoles traditionnelles des peuples autochtones et ne répondent pas aux besoins réels des communautés. | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.10 | * Collecter et analyser les connaissances sur les techniques existantes en collaboration avec la population locale. * Faire un diagnostic agraire réalisé en amont de la mise en œuvre des activités * Inviter les membres PA de la communauté ayant le plus d'expertise et de succès en agriculture en tant qu'informateurs clés pour la planification de nouvelles interventions. * Chercher à améliorer les cultures et les systèmes existants dans la mesure du possible. | WWF | Q4, Y2 |
| 1. Une concurrence accrue pour les ressources entraînant des conflits sur les droits fonciers et les droits sur l'eau | Debut du projet (0-6 mois) |  | * Utiliser les processus de l'aménagement du territoire pour comprendre et renforcer les limites existantes et les droits d’usage pour l’eau. * Faire les efforts pour résoudre les conflits relatifs à l'utilisation des terres et des ressources avant d'introduire de nouvelles activités agricoles. * S'assurer que les sans-terre pourront également bénéficier des activités agricoles en recherchant la collaboration des dirigeants locaux pour l'attribution des terres. | WWF | Q3-Q4, Y2 |
| 1. Les impacts du changement climatique (en particulier les tempêtes et les inondations) sur les activités agricoles | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.01 | * Procéder à la sélection des cultures à planter, des procédés et des lieux de plantation en fonction de leur résilience au changement climatique. * Décider les spécifications en consultation avec les communautés. * S'efforcer de comprendre les pratiques traditionnelles et d'en intégrer des éléments dans les systèmes nouvellement introduits. | WWF | Y2 |
| 1. L’augmentation de la production agricole au détriment des forets en raison de l’extension des zones de culture vers les forets pour augmenter les bénéfices. | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.36 | * Encourager une large participation et l’appropriation des activités d'aménagement du territoire. * Envisager éventuellement des mesures d’incitation avec les communautés bénéficiaires (participation aux AVEC, caisses de résilience, etc.), les incitant à respecter le plan d'affectation proposés des terres en échange de l'appui technique du projet. | WWF | Q4, Y2 |
| 1. Les produits agricoles soutenus par le projet ne répondent pas aux attentes en termes de revenus générés. | Debut du projet (0-6 mois) | PO.4.36 | * réhabilitation des routes (dans la mesure du possible, compte tenu du budget du projet) * renforcement des infrastructures de stockage des produits agricoles, et mise en place de petites unités de transformation primaires * s’ assurer de la qualité et de la quantité des semences en évitant qu’elles soient consommées comme aliment en zones d’insécurité alimentaire * organiser des foires d’achat des semences au niveau local pour ne pas dépendre trop de l’extérieur, et * favoriser la vulgarisation et le diffusion des cultures connues et appréciées par les populations locales. |  | Y2 – Y4 |
| 1. Le travail des enfants dans les activités agricoles | Debut du projet (0-6 mois) |  | * Faire comprendre l'importance d'une scolarisation régulière. * L’animateur passe suffisamment de temps dans le village pour comprendre si la participation des enfants devient un problème. | WWF | Q3-Q4 Y2-Y4 |
| 1. Perte du patrimoine culturel sous la forme de méthodes traditionnelles de contrôle des naissances | Debut du projet (0-6 mois) | PO 4.10  PO 4.11 | * Respecter les méthodes traditionnelles en même temps d’introduire les nouvelles approches. * Encourager à poursuivre méthodes traditionnelles parallèlement aux méthodes contraceptives modernes. | FAO | Q4, Y2 |

# Illustration narrative spécifique

La zone du projet comprend une population autochtone traditionnellement marginalisée. Celle-ci est généralement exclue des instances des décisions concernant l’environnement et le développement. Pourtant, elle a su vivre en harmonie avec les forêts et les différentes ressources qu’elles contiennent et détient des connaissances utiles, favorables à la gestion durable des forêts.

Afin de réaffirmer les rôles joués par le PA dans la préservation des forêts et de ses ressources, qui par ailleurs constituent un atout, une session spécifique leur a été dédiée afin d’échanger sur le projet et de situer les opportunités de collaboration qui s’offrent et leur participation active dans la mise en œuvre du projet. Prévue initialement en Juin 2020, la session a eu lieu le 11 Juillet 2020. Cette démarche, très appréciée, est apparue comme une véritable considération de ce peuple, hommes et femmes confondus, qui se sont sentis à la fois comme acteurs et bénéficiaires à part entière du projet, au même titre que leurs pairs bantous.



**Photo 1.** Photo de famille lors de la session de partage sur le projet avec les PA à Mbandaka

Les femmes, généralement peu expressives lors des réunions mixtes, ont fortement appréciée l’approche ASEG lors de différentes consultations menées auprès des communautés, qui les permet de faire valoir leurs aspirations et attentes, librement exprimées lors des sessions de mise en commun. Il en sera ainsi tout au long de mise en œuvre du projet étant donné qu’elles sont les plus concernées par des effets de la déforestation et de la dégradation des forêts et les premières à en pâtir, vu leurs charges dans la subsistance des ménages.



**Photos 2 et 3.** Approche ASEG de consultation (à gauche, le groupe des femmes et à droite, celui des hommes) dans le village Penzele

Afin de négocier et de requérir la participation des membres d’une communauté aux activités lui proposé par le projet, le recours au CLIP a été adoptée et est appliquée lors des consultations conformément au guide méthodologique élaborée par le projet. L’approche est consacrée, en cas d’acceptation librement consentie de ou des activités proposées, par un acte de consentement de la communauté qui peut être renoncé à tout moment si celle-ci le dénonce. Cet acte est l’expression même d’une appropriation et incarne la participation des communautés consultées dans la mise en œuvre des activités proposées par le projet.



**Photos 4 et 5.** Session Clip mixte (Bantous et PA) dans le village de Botondo, secteur de Lusakani, Territoire de Lukolela

# Modalités de suivi

Tableau 10 - Etat d’avancement du plan de suivi du programme.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité de suivi et évaluation** | **Nombre prévu** | **Nombre réalisé** | **Taux de réalisation** | **Coûts en USD/Budget** | **Résultats et leçons tirées** |
| **Missions de suivi terrain** | | | | | |
| Mission de collecte des données de base du projet , dans la Zone du projet | 01 | 01 | 100% | 6441 | **Résultats**  Situation précaire de développement avec forte pression sur les forêts établie  **Leçons tirées**  Associer les différentes couches sociales aux activités du projet et réaliser le clip |
| Missions apprentssage CLIP à Lukolela | 01 | 01 | 100% | 4380 | **Résultats**  L’équipe de mise en œuvre du projet et les cadres des administrations participantes connaissent le CLIP et sont aptes à l’appliquer efficacement.  **Leçons tirées**  Le Clip constitue un préalable incontournable au lancement de toute activité intéressant les communautés |
| Mission de reconnaissance des villages cibles pour les activités du projet | 02 | 01 | 50% | 8603 | **Résultats**  L’état des lieux en termes de l’existant établi  **Leçons tirées**  Combiner la reconnaissance à la sensibilisation et au partage sur les activités du projet |
| Mission pour identification du lieu d’entreposage des semences vivrières réalisée du 13 au 14 juin 2020 | 01 | 01 | 100% | 1452 | **Résultats**  Les semences des cultures vivrières acquises sont entreposées en lieu sûr pour conserver leur pouvoir germinatif  **Leçons tirées**  Acquérir les semences au bon moment pour leur mise en terre directement |
| Mission de reconnaissance des zones prioritaires à réhabiliter réalisée du 13 au 19 au 22 juin 2020 | 02 | 01 | 50% | 1916 | **Résultats**  Les zones prioritaires à réhabiliter sont identifiés, permettant d’établir le cahier des charges pour des appels d’offre  **Leçons tirées**  Eviter des doubles financements |
| Missions d’enquêtes de référence sur le planning familial | 02 | 01 | 50% | 2080 | **Résultats**  Enquêtes réalisées dans 2 zones de santé : Iboko et ingende  **Leçons tirées**  Cibles toutes les femmes et filles en âge de procréer en disposant d’un plan d’enquête préalable |
| **Réunions** | | | | | |
| Formation CLIP à Mbandaka | 01 | 01 | 100% | 586 | **Résultats**  Les acteurs de mise en œuvre, les partenaires étatiques,et les bénéficiaires (Incluant les PA) connaissent la pertinence et les modalités de réalisation de CLIP  **Leçons tirées**  L’assimilation de CLIP par les parties prenantes est gage de participation et d’appropriation |
| Lancement du projet PIREDD Equateur | 01 | 01 | 100% | 21845 | **Résultats**  Les parties prenantes sont informés sur les activités du projet et le dispositif de déploiement adopté  **Leçons tirées**  Permettre aux acteurs et parties prenantes d’exprimer les attentes et aspirations à couler en recommandations |
| Installation du CTMP | 01 | 01 | 100% | 9061 | **Résultats**  Le CTMP est institué et opérationnel  **Leçons tirées**  Contitue une structure indisensable de pladoyer auprès des bailleurs |
| Installation des bases-vie du projet dans les six secteurs administratifs | 01 | 01 | 100% | 8568 | **Résultats**  Les six bases-vie du projet sont installées et opérationnelles  **Leçons tirées**  Il s’agit des bases indispensables pour la mise en œuvre de proximité et le rayonnement des activités du projet sur terrain. |
| Session spécifique avec les peuples autochtones prévu en juin et réalisée durant la première quinzaine de juillet | 03 | 01 | 33% | 820 | **Résultats**  Les PA sont informes sur les projet ainsi que des opportunités de collaboration  **Leçons tirées**  Ces réunions sont une occasions de régler des distorsions internes |
| Rapports | 05 | 05 | 100% | N/A | N/A |
| Revues techniques | 02 | 01 | 50% | N/A | Revue en interne |
| Evaluations externes | 02 | 00 | 0% | N.D | - |
| Collecte des données | 01 | 01 | 100% | P.M | - |
| **Tenue du COPIL et réunions connexes** | | | | | |
| Première réunion du COPIL tenue du 18 au 21 Mars 2020 | 01 | 01 | 100% | 10665 | **Résultats**  Suivi des recommandations de l’atelier de lancement et approbation du PTBA  **Leçons tirées**  Les copil permet une appropriation du projet par les bénéficiaires et garntit leur participation |
| Réunion restreinte du COPIL tenue le 11 Avril 2020 | 01 | 01 | 100% | 730 | **Résultats**  Les questions clés sur les risques et les mesures d’atténuations associés, y compris du mécanisme des plaintes et des recours ont été approfondies et des inputs apportés  **Leçons tirées**  une participation soutenue des membres du COPIL dans des plate-formes et des groupes thématiques de travail permettent demaintenir des liens étroits dans la mise en œuvre du projet |
| Prise en compte des recommandations du COPIL | 02 | 00 | 0% | **-** | **Résultats**  Des groupes de travail ont été constitués et un sedrétariat permanent du COPIL mis en place  **Leçons tirées**  **Un système de suivi** des recommandations est nécessaire pour rassurer sur des adaptions opérés par le projet |
| Réunion de conseil consultatif provincial des forêts tenue du 16 au 18 Mai | 01 | 01 | 100% | **4210** | **Résultats**  Production d’un projet d’arrêté provincial de CCPF  **Leçons tirées**  Une recommandation formulée pour l’octroi des forêts communautaires |

# Révisions programmatiques (le cas échéant)

Aucune révision programmatique n’est prévue à ce jour.

# Auto-évaluation du programme

En dépit du démarrage tardif du Projet et de la pandémie de CODID 19, on peut dire que les activités du Projet ont bien démarré grâce à l’anticipation de la FAO dans la commande du matériel et le recrutement du personnel de mise en œuvre par la FAO le partenaire de mise en œuvre (WWF). La forte synergie entre les équipes de la FAO et de WWF dans la mise en œuvre des activités est un atout important surtout que le WWF a déjà mis en place toutes les bases vie qui vont faciliter la mise en œuvre de toutes les activités du Projet. Le Projet a maintenu une bonne dans le taux de réalisation physique des activités prévues dans le PTBA validés en mars 2020 et , l’organisation des COPIL .Le taux de décaissement est de 25% par rapport au budget total et de 42% par rapport à la première tranche est satisfaisant. Toutefois, toutes les équipes doivent rester mobilisées pour réussir la prochaine campagne agricole et agroforesterie à travers la mise à disposition à des intrants agricoles (semences et autre matériel aratoire…)

# 16 . Difficultés rencontrées et mesures prises pour y remédier

La communication avec l'équipe du projet à Mbandaka a parfois été difficile en raison d'une connexion internet limitée.Il a fallu du temps pour moderniser le bureau et les équipements. Le dossier d’appel d’offre pour réhabiliter le bureau et pour l’installation des VSAT a été initié et les modems ont été mis à la dospisition de l’équipe.

Certains retards dans les activités de plantation (pour les plantations, l'agroforesterie, l'agriculture) dus soit à la préparation tardive des terrains soit à des retards dans l'approvisionnement et la livraison des semences, combinés à des restrictions de mouvement dues à COVID. Des mesures ont été prises pour sécuriser les seménces déjà commandées et identifier les agrimultiplicatreurs locaux.

Le partage des informations sur le projet avec les parties prenantes et le grand public est limité en raison du manque de communicateurs profesionnels au sein de l’équipe du projet et de la FAO et du processus de validation des messages qui doit respecter les normes et les strandards de la FAO ; Des mesures ont été prises pour identifier au sein de l’équipe du Projet du personnel dédié pour assurer la communication et monter un bulletin qui apparait une fois les 2 mois.

Les populations autochtones ont tendance à être marginalisées par les Bantous au sein d'un village et considérés comme des résidents temporaires.

Les animateurs essaient de sensibiliser davantage les Bantus pour changer progressivement leurs attitudes et comportements.

# Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme

La période en revue a permis de tirer un certain nombre de leçons apprises:

* La nécessaire implication de toutes les parties prenantes à travers les structures de gouvernance (CLD, COPIL, Plateforme multi acteurs, CARG) : communautés locales, Administration publique, autorités, Peuples Autochtones, etc., est indispensable, sinon ceux qui ont été écartés du processus seront systématiquement contre ;
* La définition des exigences ou des règles lors de la tenue des sessions permettent d’atteindre un pourcentage élevé des femmes selon les indicateurs du projet et de du pays ;
* L'utilisation d'illustrations ou de photos des activités potentielles du projet est une approche de communication utile pour permettre une bonne assimilation ;
* Il est nécessaire de faire appel à des personnes ressources ou leaders d’opinion pour annoncer à l'avance l'arrivée de l'équipe et préparer le terrain en amont, afin d’éviter la perte de temps et les impondérables ;
* La mise en place d’un mécanisme des plaintes et recours est un moyen sûr et incontournable de la redevabilité qui permet de rendre compte aux bénéficiaires et prendre en considérations leurs doléances ;
* La mise en place d’une base des données des plaintes dans le projet est un moyen permettant de détecter rapidement tout manquement du projet, afin de le résoudre et produire une analyse des tendances pendant une période bien déterminée ;
* Le projet a démontré que l'appropriation des activités par les parties prenantes et l'implication des services étatiques à l'échelon provincial sont nécessaires à la réussite du PIREDD Equateur ;
* Les résultats obtenus à ce jour constituent des informations de référence pouvant aider les décideurs dans la gestion et la planification des ressources naturelles ;

# Conclusion et recommandations

En dépit de quelques difficultés dues au COVID-19 et à la MVE, des résultats appréciables ont été obtenus dans ce contexte et les perspectives sont de renforcer les réalisations pour combler les lacunes observées. Les restrictions et les mesures barrières imposées face à ces deux pandémies qui ont frappé la province de l’Equateur, ont fortement affecté la montée en puissance des réalisations de la période. Néanmoins, grâce à une approche basée sur l’agilité, la flexibilité et l’adaptation au contexte tout en se focalisant sur les objectifs, l’équipe de terrain avec l’appui soutenu de toute l’équipe de la FAO a maintenu des efforts pour exécuter des activités mise en confiance des partenaires ainsi que celles qui étaient possibles de mener et de garder ainsi le cap vers les objectifs et les résultats attendus.

En matière de l’aménagement du territoire, l’approche adoptée étant de faire faire, un certain décalage est enregistré dans la planification de l’utilisation des terres à usages communautaires des terroirs villageois de la zone du projet. Cette planification est normalement consacrée par des Plans d’Affectation des Terres (PLAT), assortis de Plans de Gestion des Ressources Naturelles (PRGN) des terroirs villageois. Ces derniers permettent d’asseoir rationnellement et de manière sécurisée, les activités de composantes sectorielles (Boisements énergétiques, agriculture et foresterie) sur des espaces préalablement affectés, de manière participative et consensuelle, par les différentes communautés concernées. Ainsi, pour pallier à cette contrainte, ces activités sont prioritairement orientées vers les terroirs disposant déjà des plans d’affectation des terres, produits grâce à l’accompagnement des autres partenaires, dont notamment WWF (2011-2017) et sont dans tous les cas sous-tendues par le CLIP.

1. Contexte lié à la période sous-examen (semestre/année). [↑](#footnote-ref-1)